

ALGÉRIE-KOWEÏT

L'Emir du Koweït salue le soutien de l'Algérie aux efforts de son pays pour le raffermissement des relations interarabes

P. 24

ALGÉRIE-CHINE

M. Loukal invite les entreprises chinoises à contribuer davantage à la diversification de l'économie algérienne

P. 24

ÉDUCATION NATIONALE : Toutes les mesures prises pour garantir le bon déroulement des examens



CONSEIL DE LA NATION :

Présentation du projet de loi relatif aux activités de médecine vétérinaire

P. 4

SITUATION POLITIQUE EN ALGÉRIE
12^e mardi de manifestation estudiantine à travers le pays, volonté affichée à poursuivre les marches

P. 3



COMMERCE :
Baisse de l'activité au 4^e trimestre 2018

P. 5

SANTÉ

GROSSESSE
À quoi sert le cordon ombilical ?

P.p 12-13

F  **T**  **B**  **A**  **L**

PREMIER LEAGUE ANGLAISE
/MANCHESTER CITY :

Mahrez : «Je suis très heureux ici, je n'irai nulle part»

L'ailier international algérien de Manchester City Riyad Mahrez a écarté l'idée de quitter son club, fraîchement auréolé de son titre de champion d'Angleterre de football, en dépit d'un faible temps de jeu.

P. 21

OPEP :

Le pétrole algérien a augmenté de près de 5 dollars en avril

P. 6

MDN

LUTTE
CONTRE LE
TERRORISME

Identification du terroriste éliminé dimanche à Tizi-Ouzou

P. 24

RADIO RÉGIONALE DE SÉTIF Radiothon pour offrir des vêtements de l'aïd aux orphelins

La radio régionale de Sétif en collaboration avec la Direction de l'action sociale et de la solidarité, organise demain jeudi 16 mai de 8h jusqu'à 00h, un radiothon afin de collecter des dons qui serviront à acheter des vêtements pour l'aïd aux orphelins.



Horaire des prières

Mercredi 10 ramadhan 1440

Fajr	03:48
Dohr	12:45
Asr	16:34
Maghreb	19:53
Isha	21:28



CAFÉ SCIENTIFIQUE QAADA-SCIENCE Conférence demain du Dr Kheir Eddine Kerboua



Le café scientifique organisé par la Direction de la recherche scientifique et du développement technologique (DRSDT) du ministère de l'Enseignement Supérieur «Qaada-Science», reçoit demain jeudi à partir de 22h à la Mosquée Ibn Khaldoun au monument historique de la Casbah de Bejaia, le Dr. Kheir Eddine Kerboua, chercheur en immunologie (Premier Lauréat du Prix Sanofi 2017), dans le cadre d'une conférence intitulée «Mère Nature se venge de l'Homme aidée par son propre système immunitaire: Mythe ou réalité?».

RENDEZ-VOUS AVEC L'HISTOIRE Emission consacrée aux crimes commis par la France en Algérie

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et dans le cadre du 209e numéro de l'émission hebdomadaire «Rendez-vous avec l'histoire», le musée national du moudjahid organise ce matin à partir de 10h, une émission qui portera sur «Les crimes commis par la France en Algérie : Les massacres du 8 mai 1945». La rencontre sera encadrée par des professeurs universitaires, des spécialistes et se déroulera en présence de personnalités historiques, d'étudiants et de représentants de la presse.



DEMAIN AU SIÈGE DE MOBILIS Assemblée générale ordinaire du COA



Le Comité olympique et sportif algérien (COA), tiendra son Assemblée générale ordinaire (AGO), jeudi 16 mai à partir de 21h30, au siège d'ATM Mobilis sis à Bab Ezzouar (Alger). Cette AGO qui sera consacrée à l'examen du bilan moral et financier de l'exercice 2018 a inscrit également plusieurs points à son ordre du jour : L'intronisation de femmes au sein de l'Assemblée générale du COA, la remise de l'ordre de mérite olympique à M. Ali Fergani (football), Mme Soraya Haddad et M. Amar Benikhlef (Judokas) et feu Mustapha Mabel, à titre posthume (Judo).

ESPLANADE DES ARTISTES Soirée chaâbi

L'interprète de musique chaâbi Tahar Zehani, animera un récital chaâbi, ce soir à partir de 22h30, au niveau de l'Esplanade des artistes (Tahtah El Fananine, Port d'Alger).



Météo



	Max	Min
Alger	25°	13°
Oran	27°	15°
Annaba	21°	13°
Béjaïa	23°	13°
Tamanrasset	33°	17°

PROMENADE DES SABLETTES Gala de variétés algériennes

Dans le cadre des soirées ramdanesques, l'Etablissement arts et culture de la wilaya d'Alger, organise un gala de variétés, ce soir à partir de 23h, au niveau du théâtre de plein air de la promenade des sables.



CHACHA TV Première plateforme de streaming vidéo en Algérie

Le groupe de communication et média Sense & Medcom lance très prochainement, pour la première fois en Algérie, une plateforme de streaming vidéo dédiée au contenu audiovisuel algérien. Baptisée Chacha (écran en Arabe), cette plateforme algérienne propose un service de streaming composée d'une large sélection de séries TV, films, documentaires, programmes cinématographiques et podcasts en tous genres. Face à une concurrence déjà bien installée, Chacha.TV a pour vocation de créer un écosystème où les contenus locaux seront mis en avant et où l'internaute algérien est surtout mieux servi. Notamment grâce aux multiples fonctionnalités qu'offre la plateforme ainsi que la diffusion de contenus exclusifs. Avec Chacha.TV, les producteurs de contenus algériens ont à leur disposition une plateforme clé-en-main qui répond à leurs besoins et les rapproche encore plus de leurs publics. Chacha, leur permet également plus d'autonomie et d'indépendance vis-à-vis des géants internationaux. Notamment grâce au système de partage de revenus générés par la plateforme permettant une monétisation transparente et adaptée aux réalités économiques locales. Ainsi, les initiateurs du projet, lancent un appel à tous les producteurs de contenus algériens qui souhaitent prendre part au succès de Chacha.TV de prendre attache sur le site www.chacha.tv/contact



CENTRE CULTUREL BACHIR MENTOURI Rencontre avec l'écrivain Brahim Koribi



A l'occasion du mois de Ramadhan 2019 et dans le cadre de son programme hebdomadaire «Les mercredis du verbe», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 21h30 au niveau de l'espace culturel Bachir Mentouri, une soirée littéraire à l'occasion de la Journée de l'étudiant avec au programme une rencontre avec l'écrivain «Brahim Koribi» autour de son livre «Au pas cadencé» des éditions Média Index.

CE SOIR À 22H30 Souhay et Group Dz Up demain sur la scène du Petit théâtre de l'OREF

L'Office Riadh El Feth (OREF), organise durant les soirées du mois de Ramadhan au niveau du Petit Théâtre, des spectacles avec de jeunes humoristes algériens. Au programme ce soir à partir de 22h30 : spectacle de Souhay et du Group Dz Up.



AIN ALLAH Spectacle pour enfants

Dans le cadre de son programme d'animation spécial ramadhan, l'Etablissement Arts et Culture, organise ce soir à partir de 23h au niveau de la forêt d'El Khroub de Ain Allah (Delly Ibrahim), un spectacle pour enfants.

CENTRE CULTUREL HAROUN RACHID Chercham Abdelkader en concert

Compositeur et interprète de Chaâbi, l'artiste Abdelkader Chercham, animera un concert, ce soir à partir de 22h30, au niveau du Centre culturel Haroun Rachid.

ÉDUCATION NATIONALE : Toutes les mesures prises pour garantir le bon déroulement des examens scolaires

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a affirmé, hier à Alger, que toutes les mesures matérielles, humaines et organisationnelles avaient été prises pour garantir le bon déroulement des examens nationaux de l'année en cours.

«Toutes les mesures matérielles, humaines et organisationnelles ont été finalisées en prévision des examens nationaux», a indiqué le ministre lors d'une conférence de presse, précisant que «le Conseil interministériel, du 12 mai courant, avait instruit l'ensemble des départements concernés ainsi que les corps de sécurité de veiller au bon déroulement de ces épreuves dans la sérénité».

Concernant le Baccalauréat, le ministre a cité, entre autre mesures, «l'entrée en quarantaine, à partir de jeudi prochain, de l'équipe chargée de l'impression des sujets, composée de 130 inspecteurs et cadres, et auxquels il sera interdit de quitter le centre avant la fin de la période requise». Le Conseil interministériel avait décidé, selon M. Belabed, de «la révision des primes allouées à cette équipe et sa généralisation pour qu'elles touchent l'ensemble des employés chargés d'imprimer les sujets du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et de l'examen de cinquième année primaire, en valorisation des efforts fournis». Plus précis, le ministre a expliqué que ces primes seront versées dès la fin des examens, ajoutant que la valeur de ces primes sera annoncée ultérieurement. Par ailleurs, M. Belabed a salué les efforts déployés par le ministère de la Défense nationale dans l'équipement des centres d'impression des sujets d'examen à l'échelle nationale en brouilleurs pour assurer la protection électronique et empêcher la fuite des sujets. Evoquant les procédures habituelles appliquées lors des examens scolaires, le ministre a rassuré qu'elles seront reconduites cette année, à l'instar de la demie heure supplémentaire et des deux sujets au choix pour chaque discipline et chaque filière. Concernant l'heure d'ouverture des centres d'examen du Bac-



calauréat, M. Belabed a fait savoir que les portes seront ouvertes à 7H30 et l'entrée pour tous les candidats se fera à 8H00, soulignant que les retardataires pourront, jusqu'à 8H30, rejoindre les classes d'examen avec la consignation de leurs noms sur des registres de retard. Le ministre a tenu à préciser qu'aucun retard ne sera autorisé au-delà de cette heure (8H30). Les mêmes dispositions sont applicables pour les épreuves de l'après-midi qui débiteront à 15H00, a-t-il encore dit expliquant que l'ouverture des portes aura lieu à 14H30, et que tout candidat retardataire verra son nom consigné sur le registre prévu à cet effet. Par ailleurs, le ministre a annoncé que des bus seront mobilisés, au niveau de chaque wilaya, pour assurer le transport

des candidats des zones éloignées. A cette occasion le ministre a appelé les parents des candidats à repérer les centres d'examen à l'avance pour éviter les retards le jour J, mettant l'accent sur l'importance de sensibiliser les candidats sur les sanctions encourues en cas de fraude, et qui peuvent aller de l'interdiction de repasser le baccalauréat durant cinq années pour les scolarisés et dix années pour les candidats libres. Le nombre global des candidats des trois examens nationaux s'élève cette année à 2.118.881 candidats, dont 812.655 pour les épreuves de 5e année primaires (48.60% de filles), 631.395 candidats (52.26% de filles) pour les épreuves du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et 674.831 candidats (54.57% de filles) pour les épreuves du Baccalauréat.

Les examens nationaux de l'année scolaire 2018/2019 en chiffres

Les examens nationaux de l'année scolaire 2018/2019 en chiffres :

- * Nombre total de candidats : 2.118.881 candidats
- Examen de fin de cycle primaire : 812.655 candidats, dont 48,60 % de filles
- Examen de BEM : 631.395 candidats, dont 52,27 % de filles
- Examen du Baccalauréat : 674.831 candidats, dont 54,56 % de filles
- * Candidats à l'examen de cinquième année primaire :
- Inscrits dans les écoles privées : 9516 candidats
- Inscrits à l'école algérienne internationale de Paris : 10 candidats
- Candidats étrangers résidant en Algérie : 974 candidats
- Candidats souffrant d'handicap visuel : 165 candidats
- Candidats aux besoins spéci-

- ques et souffrant d'handicap moteur : 309 candidats
- * Candidats à l'épreuve du BEM :
- Inscrits dans les écoles privées : 7299 candidats
- Inscrits affiliés aux écoles des Cadets de la Nation : 228 candidats
- Inscrits à l'école algérienne internationale de Paris : 28 candidats
- Inscrits par l'Office national d'enseignement et de formation à distance (ONEFD) : 16.156 candidats
- Inscrits aux centres pénitentiaires : 4150 candidats
- Inscrits à l'épreuve de Tamazight : 30.163 candidats
- Inscrits souffrant d'handicap visuel : 121 candidats
- Inscrits souffrant d'handicap moteur : 170 candidats

- Candidats étrangers : 764 candidats
- Inscrits concernés par l'éducation physique et sportive (EPS), la musique ou l'éducation artistique : 610.633 candidats
- * Candidats à l'examen du Bac :
- Scolarisés : 411.431 candidats, soit 60,51 %
- Libres : 263.400, soit 45,28 %
- Par sexe :
- Féminin : 362.212
- Masculin : 306.619
- Inscrits dans les écoles privées : 4011 candidats
- Inscrits affiliés aux écoles des Cadets de la Nation : 551 candidats
- Inscrits à l'école algérienne internationale de Paris : 23 candidats
- Inscrits par l'ONEFD : 54.780 candidats

- Inscrits aux centres pénitentiaires : 3952 candidats
- Inscrits à l'épreuve de Tamazight : 27.976 candidats
- Candidats souffrant d'handicap visuel : 204 candidats
- Candidats souffrant d'handicap moteur : 202 candidats
- Candidats étrangers : 770 candidats
- * Nombre de centres mobilisés pour les trois examens : 18.811
- Centres de déroulement : 18.570
- Centres de compostage : 47
- Centres de correction : 191
- Annonce des résultats : 3
- * Nombre d'encadreurs :
- 627.655 encadreurs dans les centres de déroulement
- 51.114 encadreurs dans les centres de compostage
- 95.916 encadreurs dans les centres de correction

PRÉSIDENTIE

Tarek Kour nouveau président de l'ONPLC

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a nommé, mardi, M. Tarek Kour, président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), en remplacement de Sebaïbi Mohamed qui a été relevé de ses fonctions le 2 mai courant.

Tarek Kour (42 ans) qui avait rejoint le corps de magistrature en 2003, a exercé en tant que magistrat et juge d'instruction au ni-

veau de plusieurs tribunaux, notamment à Khenchela Constantine. Il a été également conseiller à la Cour de Ouargla et magistrat au Centre d'études et de recherches juridiques et judiciaires.

L'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption qui est une autorité administrative indépendante, conformément à l'article 203 de la Constitution, est chargé notamment de «propo-

ser et de contribuer à animer une politique globale de prévention de la corruption, consacrant les principes de l'Etat de droit et reflétant l'intégrité, la transparence ainsi que la responsabilité dans la gestion des biens et des deniers publics».

Doté de moyens humains et matériels nécessaires à l'accomplissement de ses missions, l'Organe, qui garantit la formation

adéquate et de haut niveau de ses personnels, peut dans le cadre des ses missions, demander aux administrations, institutions et organismes publics ou privés ou à toute personne physique ou morale de lui communiquer tout document ou information qu'il juge utile pour la détection des faits de corruption.

Le refus délibéré et injustifié de communiquer à l'Organe des

éléments d'information et/ou des documents requis constitue l'infraction d'entrave à la justice. L'Organe adresse au Président de la République un rapport annuel d'évaluation de ses activités liées à la prévention et à la lutte contre la corruption, «mentionnant les insuffisances qu'il a relevées en la matière et des recommandations proposées».

12^e mardi de manifestation étudiante à travers le pays, volonté affichée à poursuivre les marches

Des milliers d'étudiants ont réitéré pour la 12^e semaine consécutive leur détermination à poursuivre leur mouvement pacifique entamé dans le cadre de la dynamique populaire du 22 février dernier, appelant au départ de «tous les symboles du système» et rejetant l'organisation de l'élection présidentielle du 4 juillet prochain, ont constaté hier des journalistes de l'APS.

Les jeunes manifestants, dont la volonté à poursuivre les marches n'a pas été affaiblie par les conditions particulières générées par une journée de jeûne, ont aussi appelé à «un changement radical du système» et au «départ de tous les symboles du système».

Dans l'Ouest du pays, les étudiants ont organisé des marches pour appuyer les revendications du Hirak, scandant des slogans comme : «Yetnehaw ga3» (Qu'ils partent tous), «Djeich chaaba khawa khawa» (Armée-peuple, frères) et «Silmiya silmiya» (pacifique). Les protestataires ont également rejeté «la tenue de l'élection du 4 juillet» et appelé à «la poursuite de la lutte contre la corruption», à «une justice équitable et indépendante» ainsi qu'à «l'avènement d'une 2^e République».

Des centaines d'étudiants des wilayas du Centre du pays ont également participé à des marches pacifiques pour exiger «une rupture radicale avec le système de gouvernance actuel». Ils ont réclamé à travers les banderoles déployées et les slogans scandés : «une transition démocratique pour l'avènement d'une deuxième République» et «une assemblée constituante souveraine».

Dans les wilayas de l'Est, des centaines d'étudiants ont battu le pavé, réaffirmant la poursuite de leur action qui réclame le départ de tous les figures du système et rejetant l'organisation de l'élection présidentielle du 4 juillet prochain.

Les manifestants ont levé des pancartes, à travers lesquelles ils ont exprimé leur détermination à poursuivre leur mouvement durant le mois de Ramadhan et jusqu'à la satisfaction des revendications «légitimes» du Hirak.

Ils ont également appelé à «une justice indépendante» pour lutter contre la corruption et exigé des comptes à toutes les personnes impliquées dans des affaires de spoliation de l'argent public. Ils ont aussi réclamé une assemblée constituante et une figure consensuelle pour gérer la période de transition insistant sur le caractère pacifique des marches qui se sont déroulées dans le calme.

Parallèlement aux marches étudiantes, des avocats ont organisé des actions de protestation dans plusieurs wilayas, notamment Bouira et Tizi-Ouzou, contre le système en place et l'élection présidentielle du 4 juillet ainsi que «toute atteinte aux libertés individuelles et collectives». Les robes noires ont mené cette action pour exiger aussi «l'édification d'un Etat de droit» et «l'indépendance de la justice».

PROTECTION CIVILE: Campagne de sensibilisation dans les mosquées de Médéa à l'occasion du Ramadhan



Rachid Rachedi

Dans le cadre de l'application de son programme de communication pour l'année 2019 et à l'occasion du mois sacré du Ramadhan, la Direction de la protection civile de la wilaya de Médéa, a procédé cette semaine, au lancement d'une campagne d'information et de sensibilisation aux différents risques de la vie courante.

Cette campagne qui s'étalera jusqu'au 1er juin comprend plusieurs aspects dont la sensibilisation aux risques de la conduite dangereuse notamment au moment d'El Iftar, la sensibilisation sur les risques liés à la conduite des deux roues et à l'importance du port du casque de protection, les dangers des jeux traditionnels, les intoxications alimentaires, les risques liés à la baignade dans les réserves d'eau, les barrages et les maladies qui peuvent en découler.

Une grande partie de cette campagne qui se déroulera chaque soir avant la prière d'El Icha à travers les mosquées de la wilaya, sera consacrée à la sensibilisation des enfants et des jeunes sur les risques de la baignade dans les zones non autorisées et qui fait chaque année plusieurs victimes.

Le programme de cette action de sensibilisation se décline comme suit : Aujourd'hui avant la prière d'El Icha au niveau de la mosquée Ali Ouled Khaoua (Médéa), demain au niveau de la mosquée Hamed El Ghazali (commune de Ouamri), le 17 mai au niveau des mosquées Ennour (Médéa), Ataqua (El Omaria), Abdelhamid Ben badis (Ksar El Boukhari) et Hamza (El Omaria), le 18 mai au niveau de la mosquée El Khayr (Tamezguida), le 19 mai au niveau de la mosquée Ben Dely Ibrahim, le 20 mai au niveau de la mosquée El Hanafi (Médéa), le 21 mai à la mosquée Abderrahmane (Si Mahdjoub), le 22 mai au niveau des mosquées Omar Ben Khattab (Médéa), Abi Der El Ghifari (Médéa), El Houa (Beni Slimane), El Feth (Boughezoul), Chouai Benaïssa (Sidi Naâmane), le 24 mai à la mosquée Tawba wa Al Ghofran (Ktiten, Médéa), le 26 mai à la mosquée Tarek Ibn Ziyad (Berrouaghia), le 27 mai à la mosquée Kaaba (Médéa), le 28 mai à la mosquée Ibrahim El Khalil (Médéa), le 29 mai à la mosquée Hamza Ibn Abdmotalab (Médéa), le 30 mai à la mosquée Edamiat (Médéa), le 31 mai au niveau des mosquées Imam Chafii (Médéa), Omar Ibn Khattab (Tablat), Ennour (Ouled Antar), El Khayria (Aziz), et enfin le 1er juin au niveau des mosquées Al Rahma (Hamdania) et Ain Dheb (Médéa).

SÉCURITÉ SOCIALE: Simplifier les procédures administratives pour faciliter l'affiliation à la Sécurité sociale

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam, a mis l'accent, hier à Alger, sur la simplification des procédures administratives d'affiliation à la Sécurité sociale à travers l'introduction des nouvelles technologies.

Présidant une journée d'information, en compagnie du ministre du Tourisme et de l'artisanat, Abdelkader Benmessaoud, sur la formalisation des activités informelles, M. Haddam a donné des instructions aux cadres du secteur pour «simplifier les procédures administratives et faciliter l'opération d'affiliation à la Sécurité sociale, notamment pour les non-salariés et les personnes activant dans l'informel, et ce à travers l'introduction des nouvelles technologies».

Estimant que l'exhortation des personnes activant dans l'informel à l'affiliation à la Sécurité sociale «ne saurait intervenir que par la voie de la dissuasion juridique», le ministre a appelé à davantage d'efforts à travers la mise en place «de mécanismes d'intégration graduelle» en sus des mesures incitatives.

L'officialisation des activités informelles, notamment dans l'Artisanat constitue «une priorité majeure» pour le secteur de la Sécurité sociale, au vu de ses répercussions socioéconomiques», a soutenu M. Haddam expliquant que «cette démarche implique la mise en place de mécanismes pratiques de coordination entre les différents départements ministériels et les organismes publics y afférents».

Dans ce cadre, il a rappelé la convention conclue récemment entre la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM), définissant les modalités de coordination entre les parties afin d'élargir la couverture sociale au profit de centaines de milliers d'artisans affiliés aux Chambres l'artisanat et des métiers pour leur permettre de bénéficier des différentes prestations



offertes. A ce propos, le ministre a mis en avant l'importance de la mise en place d'une plateforme pour l'échange des informations et des données relatives aux activités artisanales et de l'orientation des personnes exerçant une activité artisanale informelle vers les Chambres de l'artisanat et des métiers (CAM) à travers tout le territoire national, ajoutant que cette opération permettra, dans un premier temps, «l'inscription des artisans» pour «légaliser» leurs activités, et de les sensibiliser graduellement à l'importance de l'affiliation à la Sécurité sociale en vue de bénéficier des avantages sociaux (couverture, retraite...).

De son côté, M. Benmessaoud a indiqué que «le nombre des artisans affiliés officiellement au secteur de l'artisanat avoisine les 530.000, dont 158.000 activant dans l'artisanat artisanal et plus de 270.000 dans le créneau des services. Plus d'un tiers des artisans active de manière informelle

et «sans couverture sociale», d'où l'importance de focaliser les efforts sur cette catégorie et de la sensibiliser à l'intérêt de l'affiliation afin de profiter de tous les avantages et les dispositifs d'aide à l'emploi, assurés par l'Etat à l'image de l'Agence nationale du soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), a-t-il souligné.

Par ailleurs, M. Benmessaoud a assuré que les structures et les moyens sont disponibles pour travailler la prochaine saison estivale, faisant état de l'ouverture de la voie aux activités sportives au profit des jeunes, outre les activités culturelles et de loisirs au niveau des complexes touristiques et établissement hôteliers.

Rappelant, dans ce sens, que 85 hôtels d'une capacité de quelques 12.000 lits seront disponibles cette saison, le ministre a évoqué un travail en coordination avec le partenaire social en vue d'une «baisse des prix».

CONSEIL DE LA NATION: Présentation du projet de loi relatif aux activités de médecine vétérinaire

La Commission de l'Agriculture et du Développement Rural du Conseil de la nation a tenu, mardi au siège du conseil, une réunion consacrée à l'exposé du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari sur le projet de loi relatif aux activités de médecine vétérinaire, a indiqué un communiqué du conseil.

Lors de cette réunion, présidée par M. Abid Bibi,

président de la Commission de l'agriculture et du développement rural et tenue en présence du ministre des Relations avec le parlement, Fethi Khoul, M. Omari a évoqué les modifications introduites dans la loi N 88-08 relative aux activités de médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale, ainsi que les objectifs et l'importance de ce texte, a précisé le communiqué. Un riche débat a

eu lieu entre le représentant du gouvernement et les membres de la Commission qui ont valorisé l'ensemble des modifications apportées au projet de loi modifiant et complétant la loi N 88-08. Les membres de la commission ont également posé nombre de questions et d'interrogations sur les dispositions et les mesures contenues dans le projet de loi.

Pour sa part, le repré-

sentant du gouvernement a répondu aux préoccupations des membres de la commission et clarifié d'autres points évoqués lors de leurs interventions.

A noter que la Commission de l'agriculture et du développement rural s'attèle actuellement à l'élaboration d'un rapport préliminaire sur ce sujet, pour le présenter ultérieurement lors d'une séance plénière consacrée à l'examen de ce texte.

MOSTAGANEM: Mise en service l'été prochain de l'hôpital universitaire de 240 lits

L'hôpital universitaire de 240 lits à Kharouba, à l'est de la ville de Mostaganem, sera mis en service en été, a annoncé mardi le wali, Mohamed Abdennour Rabhi.

En inspectant ce nouvel hôpital, situé dans la ZHUN de Kharouba, M. Rabhi a indiqué que ce projet a atteint un taux d'avancement de 95 % et est en phase d'installation d'équipements médicaux.

Cet établissement sanitaire dis-

pose de plusieurs structures dont six blocs opératoires, un service de radiologie, de médecine légale et un bloc des urgences médico-chirurgicales (UMC) doté d'une piste d'atterrissage d'hélicoptères qui sera utilisé en cas d'urgences extrêmes.

Le coût total de ce projet a atteint 4,2 milliards DA dont 1,2 milliard DA réservé à l'acquisition du matériel et équipements médicaux modernes, selon les explications fournies par les

responsables du secteur. Le wali de Mostaganem a mis en service une unité d'assistance sociale d'urgence mobile, réalisée dans un délai de 17 mois à la nouvelle cité administrative de Kharouba et pour un coût de 80 millions DA.

Ce nouveau service, d'une capacité d'accueil de plus de 50 lits, offre l'assistance sociale, psychologique et médicale aux personnes sans abri.

COMMERCE:

Baisse de l'activité au 4^e trimestre 2018

L'activité commerciale de l'Algérie a enregistré une baisse au quatrième trimestre 2018, notamment pour l'agroalimentaire, alors que les prix d'acquisition des produits sont jugés élevés, indique une enquête d'opinion menée par l'ONS auprès d'entreprises commerciales.

Selon les opinions des grossistes touchés par l'enquête, l'activité commerciale a connu une baisse au 4^e trimestre de l'année écoulée, notamment pour l'agroalimentaire et les combustibles et lubrifiants.

En revanche, elle a enregistré une augmentation, essentiellement, pour les détaillants de la droguerie, quincaillerie, appareil électroménager et parfumerie (DQAEMP) et des textiles.

Près de 78% des grossistes et 86% des détaillants enquêtés se plaignent de «l'indisponibilité des produits», précisent les résultats de l'enquête de l'Office national des statistiques, qui ajoute que plus de 80% des grossistes ont jugé les formalités d'acquisition des marchandises «trop lentes».

Cette situation a provoqué des ruptures de stocks pour la plupart des grossistes, ainsi que pour plus de 18% de détaillants, les plus touchés sont ceux de l'agroalimentaire, de la matière première et demi produits et également ceux des machines et matériel d'équipement.

Quant aux prix d'acquisition des produits, ils ont été jugés «plus élevés» durant le dernier trimestre 2018, selon plus de 25% des commerçants grossistes et plus de la moitié des détaillants.

La qualité et le conditionnement donnent «satisfaction»

Les plus touchés sont ceux de l'agroalimentaire, de la matière première et ceux des machines et matériel d'équipement.

Par contre le reste des commerçants le trouve stable. Près de 85% de gros-



istes et près de 73% des détaillants interrogés se sont approvisionnés auprès du secteur privé uniquement, notamment ceux de l'agroalimentaire et ceux des machines et matériels d'équipement.

Mais plus de 11% des premiers et plus de 12% des seconds se sont approvisionnés auprès des secteurs (public et privé) à la fois, particulièrement ceux de la matière première et demi produits et ceux de la «DQAEMP». La majorité des commerçants touchés par l'enquête, réalisée auprès de 533 entreprises commerciales, tous secteurs confondus, ont déclaré être «satisfaits» de la qualité et du conditionnement des produits commercialisés durant le dernier trimestre de l'année dernière.

La demande en produits s'est stabilisée selon les grossistes, alors qu'elle a connu un repli selon les détaillants et

touche beaucoup plus les industries agroalimentaires et les combustibles et lubrifiants.

Selon l'opinion de plus de 20% de grossistes et près de 19% des détaillants, les prix de vente sont jugés élevés par rapport au 3^e trimestre de 2018, notamment pour l'agroalimentaire, les matières premières et les textiles.

Quant à leur situation financière, il a été jugé «bon» selon plus de 37% des grossistes et selon près de 10% des détaillants.

Plus de 11% des premiers et près de 70% des seconds ont recouru à des crédits bancaires et la plupart n'a pas trouvé de difficultés à les contracter, ont souligné les enquêtés.

S'agissant des prévisions, les commerçants grossistes et détaillants prévoient une «baisse de l'activité» au cours des prochains mois.

BISKRA:

Une récolte prévisionnelle de 1 million de quintaux de céréales

Une récolte d'un million de quintaux de céréales est attendue dans la wilaya de Biskra au titre de la saison agricole 2018-2019, a annoncé mardi le directeur des services agricoles (DSA).

Dans une déclaration à l'APS, Mohamed Bourahla a expliqué que les services de la DSA tablent cette année sur une production de 500.000 quintaux de blé dur, 200.000 quintaux de blé tendre ainsi que 300.000 quintaux d'orge et d'avoine et ce, au cours de la campagne moisson-battage de cette saison, dont le lancement est prévu la semaine prochaine.

Il a ajouté que l'actuelle saison agricole n'a pas connu une grande extension des surfaces vouées à la production de céréales en raison de «l'inexistence de nouvelles ressources hydriques», soulignant que la superficie agricole exploitée à cet effet durant cette année a été estimée à 30.000 hectares. Les superficies consacrées à la production des céréales sont réparties à travers les périmètres des communes de Doucen, Zeribet El Oued, Aïn Naga, Oumache, El Outaya et de Lioua, a fait savoir M. Bourahla, notant qu'une surface de plus de 12.000 hectares a été réservée à la production de blé dur et une superficie agricole de près de 6.000 hectares a été exploitée dans la culture du blé tendre, alors que la production d'orge a bénéficié d'une surface de plus de 12.000 hectares. Selon la même source, les services de la DSA s'emploieront à utiliser une quantité de plus de 22.000 quintaux de céréales de la récolte de saison actuelle, soit 90% de blé dur, dans l'ensemencement des terres au cours de la prochaine campagne labours-semences.

La pluviométrie enregistrée cette saison dans la région de Biskra a contribué à l'amélioration du rendement ainsi qu'à l'économie des quantités d'eau destinées à l'irrigation des récoltes, d'autant plus que ce genre de production agricole dépend principalement, dans cette wilaya, de l'irrigation à partir des eaux de forages, a-t-on signalé.

OUARGLA:

Des citoyens réclament la «gratuité» de la consommation d'électricité en été

Des dizaines de citoyens se sont rassemblés mardi devant le siège de la société de distribution de l'électricité et du gaz-Centre (SDC, filiale de Sonelgaz) d'Ouargla pour réclamer la «gratuité» de la consommation de l'électricité pour les habitants de cette wilaya, notamment durant la saison estivale, a-t-on constaté.

Les protestataires, qui ont brandi plusieurs banderoles sur lesquelles on pouvait lire «mercure à plus de 50 et une facture en millions» et «de Sud délaissé», ont appelé à la nécessité d'une «révision» du cadre réglementant la distribution de l'électricité dans les régions du Sud, notamment en été où la chaleur atteint des températures records.

Ils ont, par ailleurs, demandé le départ de l'actuel directeur de la société de distribution pour raison, selon eux, de «mauvaise gestion» ainsi que le transfert de la Direction régionale de l'entreprise, se trouvant actuellement à Blida, vers Ouargla. Approchés par l'APS, des citoyens ont estimé plus «raisonnable» de revendiquer une réduction des factures de consommation d'électricité, plutôt que de réclamer sa gratuité.

De son côté, le directeur de l'entreprise, Mohamed Tahar Ababsia, a affirmé qu'aussi bien «l'application de la demande de gratuité de la consommation d'électricité que du transfert du siège de la direction régionale de l'entreprise ne sont du ressort de ses services, mais de celui des instances de tutelles».

Il a, en outre, démenti des informations diffusées par certains médias faisant état d'une attitude «humiliante» de la direction et de ses agents envers les citoyens, soulignant le souci des responsables de l'entreprise de «réserver un traitement respectueux à l'égard de ses clients».

APS

TOURISME:

Impératif d'introduire les différents sports dans l'activité touristique

Le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a mis en avant lundi à Alger l'importance d'introduire les différentes disciplines de sports dans l'activité touristique et les rendre accessibles à toutes les franges de la société, notamment durant la période estivale. «Il faut généraliser et promouvoir l'activité sportive notamment les sports aquatiques durant cette saison qui connaîtra un programme riche comprenant plusieurs activités sportives, culturelles et de loisirs», a indiqué M. Benmessaoud lors d'une visite d'inspection au niveau du complexe touristique de Sidi Fredj (Alger-Ouest), en cours de réhabilitation, accompagné du ministre de la Jeunesse et des sports,

Raouf Bernaoui, A ce propos, le même ministre a insisté sur l'impératif de «renforcer et d'appuyer la coopération et le partenariat avec le secteur de la Jeunesse et des sports dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée entre les deux départements», soulignant l'importance de la mise de ces structures sportives à la disposition des athlètes pour les exploiter dans leurs préparatifs et leurs stages au lieu d'aller à l'étranger».

Il sera procédé, vers la fin de l'année en cours, à l'inauguration de plusieurs entreprises hôtelières au niveau des régions montagneuses dans les wilayas de Bejaia et Tizi Ouzou afin d'encourager l'écotourisme et les randonnées, notamment à Tilkjda et Tala Guilef, a-t-il

ajouté. Appelant les responsables chargés de la réhabilitation de l'hôtel El-Marssa et du port de Sidi Fredj à l'accélération du rythme de réalisation, le ministre du tourisme a mis l'accent sur la nécessité d'assurer «des services de qualité adaptés aux normes en vigueur à des prix abordables».

Dans ce sens, le ministre a rappelé l'actualisation de la convention conclue avec les partenaires sociaux pour permettre aux travailleurs de passer leur vacances estivales en Algérie à des prix concurrentiels et ce pour encourager le tourisme interne. Pour sa part, M. Bernaoui a mis en exergue l'intérêt que revêt le renforcement de la coopération et du partenariat avec le secteur du tourisme dans le but

de permettre aux clubs sportifs et aux jeunes de profiter de ces structures sportives à des prix acceptables.

De son côté, le directeur général du groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), Lazhar Boumafaa a révélé qu'il sera prochainement procédé à l'ouverture de l'académie des métiers et des sports aquatiques outre la restauration de la maison de l'architecte Fernand Pouillon qui a réalisé plusieurs complexes et structures touristiques et hôtelières en Algérie. Il a rappelé, en outre, l'opération de réhabilitation et d'extension du complexe de thalassothérapie de Sidi Fredj qui sera mis en service à partir de juillet prochain après avoir été modernisé et équipé».

RAMADHAN:

Algérie Télécom annonce des réductions sur les appels téléphoniques à l'occasion du Ramadhan

Algérie Télécom (AT) a annoncé mardi des réductions sur réductions sur les appels téléphoniques vers les mobiles nationaux ainsi que les fixes internationaux à l'occasion du mois sacré de Ramadan, indique l'entreprise publique dans un communiqué.

Durant le mois de du Ramadhan, «AT propose des réductions tarifaires sur les appels vers les fixes internationaux à 3DA/min, soit le coût d'un appel local et ce à partir de la troisième

minute», précise la même source, ajoutant que les pays concernés par la réduction sont notamment la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Canada, la Chine, Les Etats-Unis et le Maroc. Algérie Télécom propose également des réductions sur les appels émis du fixe vers tous les réseaux mobiles nationaux à seulement 2 DA/min au lieu de 8 DA/min, de 20h jusqu'à 8h. A travers ces nouvelles promotions, valables tout au long du mois

de Ramadan, AT «propose les tarifs les plus attractifs sur le marché et confirme sa volonté de répondre au mieux aux attentes de son aimable clientèle», souligne le communiqué.

Pour plus d'informations, AT invite ses clients à visiter le site web: www.algerietelecom.dz, ou à prendre contact avec ses web conseillers sur la page Facebook d'Algérie Télécom: www.facebook.com/algerietelecom-groupe/.

ZONE EURO: La production industrielle a reculé de 0,3% en mars

La production industrielle dans la zone euro a reculé de 0,3% en mars par rapport à février, où elle avait déjà reculé de 0,1%, a annoncé mardi l'Office européen des statistiques Eurostat.

Cette baisse est conforme aux attentes des analystes interrogés par le fournisseur de services financiers Factset. Elle s'explique par une diminution «de 1,0% pour les biens de consommation non durables et de 0,3% pour l'énergie».

Dans le même temps, la production a augmenté «de 0,1% pour les biens intermédiaires, de 0,4% pour les biens d'investissement et de 0,7% pour les biens de consommation durables». Dans l'UE, la production industrielle a reculé de 0,1% en mars par rapport à février, mois où elle était restée stable (+0,0%).

AFRIQUE: 72 % des dirigeants d'entreprise africains sont optimistes quant à la Zone de libre-échange continentale

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) va avoir un impact «positif» ou «très positif» sur le commerce intra-régional, ont estimé 72 % des dirigeants d'entreprise africains interrogés par le cabinet d'intelligence économique et de conseil, Oxford Business Group (OBG).

La Commission de l'Union africaine (UA) avait annoncé récemment que l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale Africaine allait entrer en vigueur le 30 mai.

Intitulé «Business Barometer 2019: Africa CEO survey», le sondage du cabinet OBG a également révélé que 84 % des dirigeants d'entreprise africains ont déclaré avoir des attentes «élevées» ou «très élevées» concernant l'environnement local des affaires pour l'année à venir, alors que 78 % d'entre eux ont annoncé que leur entreprise devrait réaliser un investissement «significatif» dans les douze prochains mois. L'étude a par ailleurs fait ressortir que 38 % des CEO sondés pensent que le facteur le plus susceptible d'impacter leur économie serait une hausse des prix du pétrole. En deuxième position, l'instabilité politique ou sécuritaire dans les pays voisins a été citée comme source d'inquiétude par 23 % des chefs d'entreprise interrogés. Sur un autre plan, plus d'un tiers (36 %) des dirigeants interrogés sur la compétence dont leur pays a le plus besoin ont évoqué la compétence de leadership, tandis que la recherche & développement et l'ingénierie ont été citées par 14 % des sondés.

VIETNAM: Les actions vietnamiennes devraient continuer leur dégringolade

Les actions vietnamiennes devraient continuer à baisser cette semaine, en raison de l'impact de l'escalade dans la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine. L'indice de référence VN de la Bourse de Ho Chi Minh-Ville a terminé la semaine dernière à 952,55 points, soit une perte hebdomadaire totale de 2,22%. L'indice HNX de la Bourse de Hanoi a cédé 0,94% la semaine dernière pour s'établir à 105,86 points. Les indices VN et HNX ont perdu 2,76% et 1,49%, respectivement, depuis le début du mois de mai. Le marché boursier vietnamien a subi une forte pression des marchés internationaux la semaine dernière alors que les investisseurs ont exprimé leur préoccupation face à l'escalade des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine.

La menace de Donald Trump d'imposer de nouveaux tarifs douaniers pourrait ébranler les marchés financiers mondiaux au cours du prochain mois et les actions vietnamiennes ne font pas exception.

SELON L'OPEP: Le pétrole algérien a augmenté de près de 5 dollars en avril

Les cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, ont progressé de 4,77 dollars en avril, portés notamment par les inquiétudes sur une éventuelle perturbation de l'approvisionnement en pétrole suite aux nouveaux risques géopolitiques.

Selon les chiffres publiés mardi de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) dans son dernier rapport mensuel, la moyenne mensuelle des prix du Sahara Blend s'est établie à 71,15 dollars le baril en avril contre 66,38 dollars un mois auparavant, soit une hausse de 7,2%.

Le prix du Sahara Blend est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs.

La hausse du brut algérien intervient dans un contexte de rebond général des prix au marché pétrolier mondial.

La moyenne du prix du panier de l'Opep a connu ainsi une hausse de 4,41 dollars en avril comparativement à celle de mars, pour atteindre 70,78 dollars le baril (+6,6%), son plus haut niveau en six mois.

Cette tendance haussière s'explique par l'inquiétude des marchés, alimentée essentiellement par les menaces géopolitiques dans les principales régions productrices de pétrole, selon la même source.

Le rapport de l'Opep indique, par ailleurs, que la production de l'Algérie en avril dernier a atteint 1,019 million de barils par jour (Mbj),



soit en léger repli de 4.000 Mbj comparativement à la production moyenne de mars dernier (1,023 Mbj).

Globalement, les pays de l'organisation ont produit 30,031 Mbj en avril, contre 30,034 Mbj en mars, selon des sources secondaires.

L'organisation a ainsi vu sa production diminuer de près de 3.000 barils/jour, en raison notamment d'une forte baisse en Iran.

L'Opep avait convenu, en décembre dernier, avec dix pays producteurs non-Opep, la Russie à leur tête, d'une baisse conjointe de leur production de

1,2 million de barils/jour à partir du 1er janvier 2019, pour une période de six mois, avec une réduction de 800.000 barils/jour par l'Opep et de 400.000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep.

Cet accord est intervenu suite à l'engagement des 15 pays membres de l'Opep à baisser leur production à hauteur de 3%, contre 2,2% par les 10 pays partenaires, sachant que l'Iran, le Venezuela et la Libye n'en sont pas concernés en raison des difficultés enregistrées dans la production de leurs quotas respectifs habituels.

La production de l'Opep stable en avril

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a maintenu sa production quasi inchangée le mois dernier, une baisse en Iran ayant été compensée par une hausse de la part d'autres producteurs.

La production totale de l'Opep a ainsi atteint 30,031 millions de barils par jour en avril (mbj), en repli de seulement 3.000 barils par jour (b/j) par rapport à mars, selon des sources secondaires (indirectes)

cités dans son rapport mensuel.

Cette quasi-stabilité fait suite à une forte chute au mois de mars et masque des situations très différentes. L'Iran, frappé par des sanctions américaines, a ainsi vu sa production chuter de 164.000 b/j le mois dernier.

Les Etats-Unis ont décidé fin avril de resserrer encore la vis sur le pays en annulant les exemptions qui permettaient à certains

pays de poursuivre leurs échanges de pétrole brut avec Téhéran.

L'Arabie saoudite a aussi poursuivi sa réduction volontaire, avec une nouvelle baisse de 45.000 b/j.

Le Royaume, chef de file de l'organisation, n'a ainsi produit que 9,742 mbj en avril, contre 10,311 mbj en moyenne l'an dernier.

Mais ces baisses ont été compensées par d'importantes hausses en Irak et au Nigeria le mois dernier. La

production a aussi progressé en Libye, en dépit des combats, et a quelque peu rebondi (de 28.000 b/j) au Venezuela après une chute dans ce pays en mars sur fond de pannes d'électricité géantes.

L'Opep et ses partenaires, dont la Russie, limitent actuellement volontairement leur production afin de soutenir les cours sur les marchés. Ils décideront fin juin de renouveler ou non leur accord.

BAD: Des partenaires mondiaux allouent 61,8 millions de dollars en faveur des femmes entrepreneurs

Des partenaires mondiaux de la Banque africaine de Développement (BAD) comptent allouer 61,8 millions de dollars en faveur des femmes entrepreneurs dans 21 pays africains, a indiqué lundi l'institution continentale sur son site web.

En effet, l'Initiative de financement des femmes entrepreneurs (We-Fi) a approuvé l'allocation de ce fonds au profit du programme d'action positive de financement de la BAD pour les femmes en Afrique (AFAWA).

We-Fi est un partenariat entre 14 gouvernements donateurs, huit banques de développement multilatérales et d'autres parties prenantes des secteurs public et privé, créé en octobre 2017 et hébergé par le Groupe de la Banque mondiale.

La directrice de la BAD pour la parité hommes-femmes, la société civile, Vanessa Mounzar a estimé que «ce soutien substantiel de We-Fi, une initiative de financement des femmes entrepreneurs, nous aidera à intensifier nos actions et à obtenir de meilleurs résultats

pour les femmes entrepreneurs de tout le continent» «Notre ambition avec AFAWA va au-delà de l'assistance régulière aux femmes dans les entreprises», a-t-elle assuré.

Avec le financement We-Fi, AFAWA entend améliorer l'accès au financement de 40.000 petites et moyennes entreprises détenues ou dirigées par des femmes dans 21 pays africains, principalement dans des pays à revenu faible et fragiles, où les femmes entrepreneurs ont de plus grandes difficultés à accéder au financement et aux marchés.

De plus, les activités financées par We-Fi seront alignées sur l'approche en trois volets d'AFAWA visant à réduire de manière globale le déficit de financement de 42 milliards de dollars entre hommes et femmes entrepreneurs. Le premier pilier AFAWA vise à accroître l'accès des femmes au financement, par le biais d'instruments financiers innovants et adaptés, notamment des mécanismes de garantie destinés à soutenir les femmes entrepreneurs. «En

collaboration avec des partenaires stratégiques, le deuxième pilier est axé sur la fourniture de services de renforcement des capacités aux femmes entrepreneurs, y compris l'accès à des cours de formation en mentorat et à l'entrepreneuriat», souligne la BAD. AFAWA aide également les institutions financières à répondre aux besoins spécifiques des entreprises détenues ou dirigées par des femmes par le biais de produits financiers et non financiers adaptés. Le troisième pilier se concentre sur l'amélioration de l'environnement des affaires pour les femmes en engageant un dialogue politique avec les banques centrales et les autres autorités et parties prenantes concernées.

D'autre part, le financement We-Fi renforcera les initiatives de la BAD et de ses partenaires, telles que ONU Femmes et CARE International, en faveur des femmes entrepreneurs dans divers secteurs souvent négligés par les financiers, les donateurs et les gouvernements traditionnels.

SELON UN RAPPORT: Les investissements dans le secteur de l'énergie se sont stabilisés en 2018

Les investissements dans le secteur de l'énergie mondial se sont stabilisés en 2018 à près de 1,8 trillion (1800 milliards) de dollars après trois ans de déclin, a indiqué un rapport de l'Agence internationale de l'énergie publié mardi.

«Les investissements mondiaux dans le secteur de l'énergie se sont stabilisés en 2018, mettant ainsi fin à trois années de baisse consécutives, alors que les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables stagnaient», a précisé le dernier rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie «World Energy Investment 2019».

Selon le rapport, l'augmentation des dépenses d'approvisionnement en pétrole, en gaz et en charbon a été compensée par une diminution des dépenses consacrées à la production et à l'énergie renouvelable à partir de combustibles fossiles, alors que les dépenses d'efficacité n'ont pas changé.

Le secteur de l'électricité, a ajouté le rapport, attire toujours, pour la troisième année consécutive, le plus d'investissements, dépassant ainsi ceux du pétrole et du gaz.

L'AIE fait remarquer que la Chine a été en 2018 le «plus grand» marché pour les investissements énergétiques, constant cependant une réduction de son avance par rapport à d'autres pays.

Pour leur part, les Etats-Unis et l'Inde ont enregistré la «plus forte» augmentation au cours des trois dernières années, a précisé l'agence, relevant que d'autres régions ont été «moins dynamiques», en raison de la baisse des prix du pétrole (Moyen-Orient), du rééquilibrage entre les anciennes et les nouvelles parties du système (Europe) et des risques de financement (subsaharienne).

«Les investissements dans l'énergie font maintenant face à des incertitudes sans précédent, avec des changements dans les marchés, les politiques et les technologies», a noté le directeur exécutif de l'AIE, Fatih Birol, précisant que l'essentiel, «c'est que le monde n'investit pas assez dans les éléments



traditionnels de l'approvisionnement pour maintenir les modèles de consommation actuels, pas plus qu'il n'investit suffisamment dans des technologies énergétiques plus propres pour changer de cap».

L'analyse de l'AIE fait ressortir que les dépenses d'approvisionnement en énergie ont été «largement» orientées vers les projets ayant des délais d'exécution plus courts.

Ces dépenses reflètent en partie, explique-t-on, les préférences des investisseurs pour une «meilleure gestion» du capital à risque, compte tenu des incertitudes quant à l'orientation future du système énergétique.

Toutefois, le pouvoir d'achat des investissements a augmenté avec le temps dans certains secteurs.

«En tenant compte de la baisse des coûts, les investissements dans l'énergie renouvelable ont augmenté de 55 % depuis 2010 et l'évolution des coûts a atténué l'effet de la réduction des dépenses de pétrole et de gaz depuis 2014», a encore relevé le rapport qui recommande «davantage» d'investissement dans l'approvisionnement énergétique, avertissant que les opportunités et les risques «varient

énormément selon le chemin emprunté par le monde».

Pour l'agence, les tendances actuelles en matière d'investissement «ne correspondent pas à la direction que le monde semble prendre», notamment du fait que l'approbation de nouveaux projets pétroliers et gaziers conventionnels reste «insuffisante» pour répondre à la croissance soutenue de la demande.

Par rapport à l'Accord de Paris sur le climat, le rapport explique que même si les coûts baissent dans certaines régions, les investissements dans l'offre et la demande à faibles émissions de carbone «stagnent, en partie à cause de l'insuffisance de l'orientation des politiques pour faire face aux risques persistants».

Dans le scénario de développement durable, le rapport prévoit une élévation de la part des investissements à faibles émissions de carbone à hauteur de 65 % d'ici à 2030, mais ceci nécessiterait, explique-t-on, un changement «radical» de la portée de la politique, des nouvelles solutions de financement au niveau de la consommation et de la masse, ainsi que des technologies à plus rapides progrès.

FINLANDE: Accélération de l'inflation en avril

Le taux d'inflation en Finlande s'est accéléré à 1,5% en avril, son plus haut niveau depuis octobre 2018, a indiqué mardi l'institut statistique national.

Cette hausse s'explique par l'augmentation des prix des carburants, des vols internationaux et des médicaments disponibles sur ordonnance, a estimé la source, ajoutant qu'en mars, ce taux était de 1,4%.

En octobre 2018, le pays nordique avait enregistré un taux de 1,5%, son niveau le plus haut depuis plus de quatre ans, avant que celui-ci ne retombe à 1,1% en janvier.

D'après des chiffres préliminaires de l'Office européen des statistiques Eurostat l'inflation dans la zone euro, dont la Finlande fait partie, a progressé en avril, à 1,7%.

Une inflation très légèrement inférieure à 2% sur un an est considérée par la Banque centrale européenne (BCE) comme un signe de bonne santé de l'économie car cela correspond, selon elle, à la définition de la stabilité des prix. Face à cette situation, la Banque centrale européenne continue de maintenir ses taux directeurs au plus bas et a confirmé en avril qu'elle ne les relèverait pas avant «au moins fin 2019».

En mars, la Banque de Finlande avait indiqué de son côté «s'attendre à ce que les taux directeurs de la BCE restent à leurs niveaux actuels au moins jusqu'à fin 2019», afin, dit-elle, «d'assurer la poursuite de la convergence soutenue de l'inflation vers des niveaux [...] proches de 2%».

PAYS-BAS: Le PIB a progressé de 0,5% au 1^{er} trimestre

Le Produit intérieur brut (PIB) des Pays-Bas a progressé de 0,5% au premier trimestre de 2019 par rapport au trimestre précédent, selon une première estimation de l'Office central des statistiques (CBS) publiée mardi.

La croissance a surtout été tirée par les investissements et la consommation, a indiqué le CBS dans un communiqué.

En glissement annuel, le PIB des Pays-Bas a augmenté de 1,7% au premier trimestre.

Les investissements dans les capitaux fixes ont enregistré une augmentation de 4,5% par rapport à la même période l'an dernier, avec une augmentation dans le secteur du logement, de la construction et des machines.

Les exportations de biens et services ont progressé de 1,1% au cours du premier trimestre, soit la plus faible croissance en trois ans, a précisé le CBS.

La hausse des importations s'élève quant à elle à 1,6%.

«Tout comme au premier trimestre de 2018, le solde des importations et des exportations a contribué négativement à la croissance économique», a expliqué l'Office.

AFRIQUE DU SUD: Le chômage a atteint 27,6% au 1^{er} trimestre 2019

Le taux de chômage a légèrement augmenté au premier trimestre en Afrique du Sud pour atteindre 27,6%, a annoncé mardi l'Institut de la statistique (StatsSA) au lendemain de la victoire du parti au pouvoir aux élections législatives.

Cette hausse de 0,5% par rapport aux trois derniers mois de 2018 a porté à la fin mars à 6,2 millions de personnes le nombre de sans-emploi dans le pays, a ajouté StatsSA.

Au pouvoir depuis la chute de l'apartheid en 1994, l'ANC a conservé sa majorité absolue à l'Assemblée nationale à l'occasion des législatives du 8 mai.

Le parti de Nelson Mandela n'a toutefois obtenu que 57,5% des voix, son plus mauvais score à des élections nationales, victime de la crise économique, des scandales de corruption et de la persistance de fortes inégalités sociales. «Nous allons faire ce que le peuple attend de nous», a promis dimanche le chef de l'Etat et patron de l'ANC Cyril Ramaphosa, «nous allons travailler dur pour créer des emplois».

Cyril Ramaphosa, un ex-syndicaliste, a promis de relancer la croissance atone de l'économie d'Afrique du Sud, d'y attirer les investisseurs étrangers et de réduire le chômage.

«Ces chiffres rappellent sans détour que sans changement de politique et sans mesures pour restaurer la confiance, l'Afrique du Sud va continuer à stagner dans un contexte de faible croissance et, plus grave, s'aliéner un peu plus sa jeunesse», a averti l'analyste Daniel Silke sur Twitter.

GRANDE-BRETAGNE: Le taux de chômage recule à 3,8% à fin mars, au plus bas depuis 1974

Le taux de chômage au Royaume-Uni a reculé à 3,8% lors des trois mois achevés fin mars, soit son niveau le plus faible depuis fin 1974, a annoncé mardi l'Office des statistiques nationales (ONS).

Ce chiffre est meilleur qu'anticipé par le consensus des économistes établi par Bloomberg qui tablait sur un maintien du taux à 3,9% comme à fin février.

La baisse du taux, au plus bas depuis la période d'octobre à décembre 1974, témoigne encore une fois de la solidité du marché de l'emploi qui continue de créer des emplois malgré les incertitudes du Brexit.

Le taux d'emploi s'est maintenu à 76,1% pendant cette période, toujours un sommet depuis le début de la compilation de ces statistiques en 1971.



L'ONS explique cette performance par le fait que davantage de femmes travaillent entre 60 et 65 ans en raison d'une réforme des pensions des retraites.

Plusieurs économistes expliquent en outre les bons chiffres du chômage ces derniers mois par la décision d'entreprises d'embaucher plutôt que de lancer des projets d'investissements compte tenu du flou entourant les conditions de sortie de l'UE.

Initialement prévu fin mars, le Brexit a été repoussé à fin octobre compte tenu du blocage politique dans le pays qui empêche la Première ministre Theresa May de faire adopter l'accord négocié avec Bruxelles.

L'ONS a dans le même temps dévoilé une nouvelle hausse marquée des salaires (primes comprises), de 3,2% sur un an soit bien plus que l'inflation, ce qui gonfle d'autant le pouvoir d'achat des ménages.

La publication du jour confirme la relative bonne santé de l'économie britannique dont la croissance a accéléré à 0,5% au premier trimestre selon des chiffres dévoilés la semaine dernière par l'ONS.

Cette hausse de l'activité, supérieure à celle observée en zone euro en début d'année, est toutefois à relativiser puisqu'elle est due pour une bonne part au boom de la production manufacturière en raison des stocks constitués par les entreprises en prévision du Brexit.

ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR:**Vers la dotation de l'université de Tiaret de 5.000 places et 25 laboratoires pédagogiques**

L'université de Tiaret sera dotée de 5.000 places et 25 laboratoires pédagogiques au cours de l'année universitaire prochaine, a annoncé le vice-recteur chargé de la prospective et des relations extérieures.

M'hamed Maatoug a souligné que l'université de Tiaret réceptionnera au début de l'année prochaine, 2000 places pédagogiques à la Faculté des sciences économiques et commerciales et 3.000 places pour l'ex institut d'agronomie dont l'étude de réhabilitation a été lancée au mois d'avril et les travaux seront entamés prochainement.

L'ex institut d'agronomie a été exploité par l'Université de formation continue (UFC) avant sa reconversion en groupe principal d'où la réflexion sur sa réhabilitation pour augmenter la capacité d'accueil de l'université de 3.000 nouvelles places destinées à la Faculté des langues vivantes.

D'autre part, 5 nouveaux laboratoires pédagogiques ont été réceptionnés dernièrement au groupe universitaire de la zone industrielle des spécialités des sciences et technologies en plus de l'aménagement de 5 autres laboratoires.

Il est prévu la réception de 20 nouveaux laboratoires en début d'année universitaire prochaine après leur équipement.

Ils sont répartis sur la Faculté des sciences de la nature et la vie, de biologie, de biotechnologie, de sciences pédologiques, d'amélioration végétale, d'environnement bactériologie et d'environnement animal.

L'université de Tiaret a débloqué un montant de 500 millions DA pour l'équipement de 35 laboratoires et 5 autres de recherche en sciences humaines, droit comparé, économie, médecine vétérinaire, nature et vie.

Par ailleurs, les travaux de réalisation d'un nouvel institut vétérinaire de 2.000 places pédagogiques ont été lancés au groupe universitaire «Keraman» pour un délai fixé à 24 mois.

Il est prévu d'accroître la capacité d'accueil de l'université à 31.000 places en 2021.

MILA:

Enseignants et stagiaires de l'INSFP réclament l'amélioration des conditions de travail et de formation

Des dizaines d'enseignants et de stagiaires de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle, INSFP-Larbi Ben M'hidi de Mila se sont rassemblés lundi devant le siège de la wilaya pour réclamer l'amélioration de leurs conditions de travail et de formation, a-t-on constaté.

Le président de la section syndicale UGTA des travailleurs de l'INSFP, Farid Selahi, a indiqué à l'APS que les enseignants réclament l'annulation des décisions «arbitraires» prises à leur encontre suite aux grèves menées depuis février incluant des retenues sur salaires et des mutations.

Les stagiaires protestent, de leur côté, pour demander l'amélioration des conditions d'hébergement et de restauration, et de hâter le versement des bourses, a indiqué leur représentant, Ayoub Nouioua, qui a exprimé les inquiétudes des étudiants quant aux incidences des grèves des enseignants sur leur formation.

Le nouveau directeur de l'INSFP, Abdelghani Hassani, a indiqué que des efforts sont actuellement consentis pour résoudre les problèmes posés dont celui des retenues sur salaires en précisant que «c'est seulement une question de temps».

Il a également assuré que les bourses non versées aux stagiaires seront honorées dans leur intégralité (pour la période durant laquelle le versement a été interrompu) et qu'une demande d'une rallonge de budget a été demandée à cet effet.

Concernant la crainte des stagiaires d'une année blanche, le même responsable a tenu à les rassurer affirmant qu'il était possible de prolonger la durée de formation pour rattraper le retard.

LES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES DANS LES MARCHÉS D'AIN DEFLA: «Des prix d'enfer dans un mois de la Rahma»

Les prix des fruits et légumes dans nos marchés demeurent toujours élevés, et ce, après neuf jours depuis le début du Ramadan, malgré les promesses du ministre du commerce et les associations des commerçants et de protection du consommateur à travers le pays.

Salim Ben

Pourtant avant le mois sacré, plusieurs associations des commerçants et responsables du commerce dans la wilaya d'Ain Defla et Chlef avaient rassuré que les prix allaient connaître une baisse sensible dans un délai très court.

Alors la réalité n'est plus la même.

Au marché de la ville de Khemis Miliana, El Attaf, Djendel, El Abadia dans la wilaya d'Ain Defla, ainsi que ceux de la wilaya de Chlef, certains produits sont, d'ailleurs, toujours si chers que rares sont les clients qui osent s'y approcher.

« Pour certains produits c'est l'enfer tout court ajoute un client » « notamment les oignons, la tomate, le poivron et le concombre et le citron » les prix des fruits affichés dans ces marchés restent très élevés à la normale, obligeant les ménages à acheter le strict minimum pour leurs besoins.

Le prix de la laitue est à 80 DA le kg. La pomme de terre a augmenté de 10 DA pour atteindre 50 DA le kilo.



Idem pour l'oignon qui est vendu à 100 DA, alors qu'il était cédé, avant ramadan, à 50 DA. Les produits qui ont, cependant, dérogé à cette tendance haussière sont entre autres la tomate affichée à 140 DA, la courgette à 100 DA, la carotte 50 DA et le fenouil à 100 DA. Seul le prix de la betterave qui reste stable, à 50 DA le kilo. Du côté des fruits, le constat est beaucoup moins encourageant. Les prix sont toujours hors de portée des ménages. La pomme locale est, ainsi, affichée à 300 DA et celle de l'importation à 600 DA, les bananes à 320,

la fraise, fruit de saison, est négociée à 250 DA.

Les dattes entre 450 DA et 800, selon la qualité du produit, soit le même prix qu'il y a une semaine.

Pour les viandes, les prix continuent de grimper. Le poulet évidé est affiché à 320 DA le kg, la viande bovine locale est à 1.500 DA.

La viande ovine qui était à 1.300 DA la semaine dernière a grimpé, cette semaine pour atteindre la barre des 1.400 DA. S'approchant des commerçants afin d'avoir des explications plus détaillées concernant ces prix, un

vieux derrière le comptoir, nous explique que c'est le marché du gros qui est défaillant, et que les détaillants subissent les conséquences de la spéculation qui se passe dans ces marchés. Un jeune commerçant juste en face, qui essaye de vendre les quelques kilogrammes de légumes qu'ils lui restent sur son étalage, a pointé du doigt l'anarchie que connaissent les marchés de gros et même du détail.

Selon lui, « cette anarchie échappe à tout contrôle, du coup, c'est la loi de la mafia qui s'impose dans l'informel ». La même personne a suggéré l'ouverture davantage de marchés et l'instauration d'un contrôlé plus strict sur les circuits de distributions.

Dans tout cela c'est toujours les citoyens qui encaissent, notamment les familles de la bourse moyenne qui essayent de sortir sain et sauf durant ce mois de la Rahma.

Pour les familles pauvres, la majorité côtoient les restos à cœur qui distribuent chaque jour plus de 4000 repas dans la wilaya d'Ain Defla.

BATNA:

150 millions DA mobilisés pour la réhabilitation du réseau AEP de Barika

Une enveloppe financière de l'ordre de 150 millions de dinars a été mobilisée pour la réhabilitation du réseau d'approvisionnement en eau potable (AEP) de la ville de Barika (Batna), a-t-on appris lundi auprès de la Direction des ressources en eau.

Ce projet, qui sera «prochainement» lancé après installation de la base de vie de l'entreprise chargée de sa réalisation, revêt un caractère «important» pour cette collectivité locale qui enregistre une détérioration de son réseau d'AEP, provoquant des pertes d'importantes quantités de cette matière vitale, a indiqué le directeur des ressources en eau, Abdelkarim Chebri.

La réhabilitation du réseau d'AEP de la ville de Barika, qui s'étend sur plus de 150 km, s'effectuera «progressivement jusqu'à son entière rénovation», a-t-il dit, notant qu'une

demande a été adressée à la tutelle pour solliciter la réhabilitation partielle de ce réseau durant l'année 2020.

Dans le souci d'améliorer le service public dans son volet alimentation en eau potable, la ville de Barika a bénéficié, au titre de l'année en cours, d'un projet de réalisation de trois (3) châteaux d'eau pour un montant de 250 millions de dinars, a-t-on noté, soulignant que la capacité de chaque réservoir est de l'ordre de 1.000 m3, selon la même source.

Cette collectivité locale a enregistré «une amélioration notable» en matière d'exploitation des ressources en eau comparativement aux années précédentes, notamment après la reconstruction du système de distribution à travers les différentes cités, a fait savoir M. Chebri, faisant état de l'approvisionnement en eau en H24

dans plusieurs quartiers de cette ville. Sur les trois (3) forages que compte la commune de Barika, deux (2) d'entre eux sont en cours de réhabilitation, a relevé M. Chebri, affirmant que ces ouvrages hydrauliques, d'une capacité de pompage estimée entre 8 et 11 litres/seconde, seront mis en exploitation «avant la fin de la première moitié du mois de ramadan».

La quantité d'eau approvisionnant quotidiennement la ville de Barika (85 km à l'Ouest de Batna) à partir du barrage de Kouadiat Medouar (commune de Timgad) est évaluée à 14.000 m3, a souligné le directeur des ressources en eau, assurant que la quantité d'eau réservée à cette commune, en sus de celle des puits profonds, «répond aux besoins de cette collectivité locale, notamment dans le cas de l'adoption d'une stratégie fondée sur son exploitation rationnelle».

TINDOUF:

Lancement d'une station pilote d'énergie solaire à l'école Zoubir-Bouadjadj

Une station d'énergie solaire a été installée à l'école primaire Zoubir Bouadjadj, à la cité El-Wiam dans la commune de Tindouf, dans le cadre d'une opération pilote appelée à être généralisée.

L'installation, offrant à travers ses 75 panneaux solaires une capacité de 20 kilowatts, permettra de réduire la facture de

consommation d'électricité et de développer l'utilisation des énergies propres, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale de Tindouf.

Cette station intelligente, exploitant une technologie allemande, alimente l'école en électricité durant la période d'ensoleillement et bas-

cule automatiquement vers l'énergie classique du réseau d'électricité de la Sonelgaz en période d'absence d'ensoleillement, a ajouté Laid Hebitar.

Elle alimente aisément les points d'éclairage de l'école dotés de lampes LED, mais aussi la chaudière et les climatiseurs, sans souci de consommation d'électricité, a-t-il

précisé. Approchés par l'APS, des représentants de parents d'élèves ont salué l'initiative appelée à être généralisée aux autres établissements éducatifs, à moyen terme, au titre de l'amélioration des conditions de scolarisation et d'encouragement du recours aux énergies propres et renouvelables.

AFFAIRE D'EXPLOITATION D'UNE SABLIERE EN ZONE PROTÉGÉE À EL KALA:

Des peines d'emprisonnement allant d'un à 4 ans requises

Le ministère public près le tribunal correctionnel d'El Kala a requis, lundi en fin de journée, des peines allant d'un (1) à 4 ans de prison ferme, à l'encontre de 4 mis en cause, impliqués dans une affaire d'octroi d'un permis d'exploitation d'une sablière située au niveau de la zone protégée traversée par le parc national d'El Kala (PNEK).

Quatre (04) années de prison ferme ont été ainsi requises à l'encontre des accusés A. K. (expert) et H. H. (ancien président de l'agence nationale des activités minières (ANMA), et 3 années à l'encontre de A.B (expert) et 1 année pour le gérant de la SARL Bousbia, poursuivis, entre autres, pour les chefs d'inculpation "d'exploitation d'activité minière dans un site protégé par les conventions internationales", "faux et usage de faux", "complicité et abus d'autorité" dans une affaire reportée à deux reprises.

Les faits de cette affaire remontent, selon l'arrêt de renvoi, à 2017 suite à l'ouverture d'une enquête approfondie par les services de la gendarmerie nationale d'El Tarf sur l'octroi d'un permis minier pour l'exploitation d'une sablière à Oum T'boul dans la daïra d'El Kala, au profit de la SARL de statut privé ainsi que les modalités et procédures de l'adjudication du permis ciblant un site protégé du PNEK.

Le titre accordé par l'ANAM, sous tutelle du ministère de l'Industrie et des Mines, à la société privée pour l'exploitation de sable est venu en exécution d'une décision du Conseil d'Etat, devant lequel l'affaire a été portée.

L'enquête révéla que six (06) sites ont été retenus à El Tarf, en juillet 2006, pour adjudication, dont celui d'Oum T'boul, pour lesquels le wali de l'époque avait introduit une opposition du fait qu'il s'agit de sites localisés sur une zone protégée mondialement, selon le



même document. En avril 2007, l'ensemble des adjudications furent annulées et En 2011, le gérant de la SARL Bousbia avait introduit une action en justice pour demander à l'ANMA, l'octroi du permis.

S'en est suivie une série de recours, de procédures et d'expertise qui s'est soldée par l'octroi du permis minier, en décembre 2016, par l'ex président de l'ANMA, à la SARL Bousbia.

En février 2017, l'ancien wali d'El Tarf adresse à l'ANMA son opposition à l'octroi de ce permis, accordé, dans un premier temps pour une durée d'exploitation de 10 ans puis 15 ans d'exploitation de la sablière par l'ex-président de l'ANMA, puis pour une période de 20 ans, déléguée par l'ancien ministre de l'Industrie, Abdesslem Bouchouareb.

En octobre 2017, la société privée

entame ses activités au niveau de la sablière d'OumT'boul, et ce, jusqu'à décembre de la même année.

Au cours du procès qui a duré plus de 5 heures, la défense a plaidé la relaxe pour ses clients estimant que le gérant de la SARL privé n'est qu'une victime de l'administration et que les autres accusés n'ont fait que suivre et appliquer la réglementation en vigueur s'agissant de l'octroi des permis d'exploitation des sablières..

Les représentants de la partie civile (un responsable du ministère de l'industrie et des Mines et leurs deux avocats) ont réclamé 20 millions de dinars de dédommagement et l'annulation du permis d'exploitation.

Le verdict sera prononcé le 20 mai courant.

Nouvelles brèves des wilayas

BECHAR:

Vingt huit (28) personnes ont été blessées dans 27 accidents de circulation survenus durant le mois d'avril 2019 sur le réseau routier de la wilaya de Bechar, a indiqué lundi la cellule de communication et des relations générales de la sûreté de wilaya.

Vingt six (26) cas de ces accidents sont dus au facteur humain, notamment pour non respect du code de la route, dépassement dangereux, conduite sans permis, mauvaise concentration des conducteurs et non prise de précaution au cours des manœuvres des véhicules, et surtout le non respect des règles de sécurité routière pour certains conducteurs, a-t-on signalé.

Des dispositions spéciales ont été prises à l'occasion de ce mois sacré du ramadhan pour prévenir ce type d'accidents de la circulation routière à travers la mise en place des barrages de police fixe, des brigades mobiles de surveillance de la circulation au niveau des grands axes routiers de la wilaya nuit et jour, en plus de l'intensification des contrôles techniques des véhicules tout types et poids confondus, a-t-on souligné.

MASCARA:

Le nombre d'habitants de la wilaya de Mascara a atteint en fin d'année dernière (2018), plus de 969.000 habitants soit une croissance démographique de 1,98 pour cent par rapport à 2017, a-t-on appris lundi de la directrice de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction.

Mokdad Fatima a souligné, lors d'une réunion du conseil exécutif de la wilaya consacré au dossier de l'urbanisme et la construction et à la préparation du recensement général de la population et de l'habitat, que le nombre de la population de la wilaya a atteint 969.407 habitants en fin 2018 dont 634.000 résident dans les agglomérations principales et 171.000 dans les centres ruraux et 164.000 en zones éparses.

La moyenne d'occupation du kilomètre carré dans la wilaya de Mascara est de 189 habitants/km2 et la densité démographique la plus importante se concentre dans les communes de Mascara, Mohammadia, Sig et Tighennif avec 400.000 habitants.

Cette réunion, présidée par le wali de Mascara, Hamid Baïche, a permis de débattre plusieurs points dont ceux de préparation du recensement général de la population et de l'habitat qui se tiendra en 2020.

Le directeur de planification et de suivi du budget a présenté un rapport sur le choix des délégués au niveau des communes et des sessions de formation.

L'opération de versement des primes dédiées aux couches démunies au mois du ramadhan a été évaluée également.

SOUK AHRAS:

Des lots de terrains seront retirés aux investisseurs n'ayant pas encore concrétisé leurs projets, a indiqué le wali de Souk Ahras, Loumas Bouzegza, en marge du coup d'envoi dans la commune de Sidi Fradj, des travaux d'aménagement et d'extension de la zone d'activités sur une superficie de 20 hectares.

Le chef de l'exécutif local a précisé que le retrait du foncier concerne «les investisseurs qui ont obtenu des actes de concession et des permis de construire et qui n'ont pas lancé leurs projets dans divers secteurs d'activités», mais aussi «ceux qui n'ont pas formulé une demande d'obtention du permis de construire».

Le chef de l'exécutif local a invité, par ailleurs, les investisseurs à se rapprocher des Directions concernées pour y déposer leurs dossiers d'investissement afin de bénéficier de lots de terrain pour la réalisation de leurs projets, soulignant que «toutes les explications nécessaires et l'accompagnement leur seront accordés».

ORAN:

Les unités du groupement territorial des garde-côtes d'Oran ont réussi à mettre en échec des tentatives d'émigration clandestine de 52 personnes en une semaine, a-t-on indiqué lundi à la cellule de communication de ce corps constitué.

Deux groupes formés de 34 candidats à l'émigration clandestine, dont deux femmes et un mineur, ont été interceptés mardi dernier à 5 miles au nord ouest de Cap Falcon (Aïn El Turck) lors d'une patrouille des unités du groupement territorial des garde-côtes d'Oran, a indiqué la même source, précisant que 18 candidats à l'émigration clandestine, à savoir 14 ressortissants étrangers et quatre (4) Algériens avaient été interceptés vendredi dernier à 02H45 mn du matin à 9 miles au nord de cap Falcon (Aïn El Turck) par des unités du groupement territorial des garde-côtes d'Oran.

APS

TIZI-OUZOU:

8 blessés dans un accident de la route à Draâ El Mizan

Huit (08) personnes ont été blessées lors d'un accident de la route survenu lundi à Draâ El Mizan (40 Km au Sud-ouest de Tizi-Ouzou) a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit vers la fin de l'après-midi sur la RN-25 reliant Draâ El Mizan à la ville de Tizi Ouzou, lorsqu'un bus de voyageurs a percuté un camion.

Les blessés ont été transférés aux urgences de l'hôpital Krim Belkacem de Draâ El Mizan.



DÉCHETS MÉNAGERS À TIZI-OUZOU :

Une hausse de 20 tonnes enregistrée quotidiennement depuis début Ramadan

Une hausse de 20 tonnes de déchets ménagers est enregistrée quotidiennement dans la commune de Tizi-Ouzou depuis début du mois de ramadhan, a-t-on appris dimanche de Mokrane Ait Djoudi, directeur de l'entreprise Epic-Codem, chargée de la collecte. «Depuis le début de ce mois de ramadhan, nous avons enregistré une évolution de près de 20 tonnes quotidiennement pour atteindre les 130 à 135 tonnes de déchets produits par les ménages», a-t-il indiqué, soulignant que «la quantité était

autour de 100 à 110 lors des trois premiers mois de l'année en cours».

Pour ce responsable, cette hausse due au changement des habitudes alimentaires des gens, «ne constitue pas une quelconque charge supplémentaire pour l'entreprise», cependant, a-t-il déploré, «le non respect des horaires de dépôt des déchets est problématique». «Notre souci principal est plutôt le dépôt des déchets à des horaires irréguliers, ce qui complique la mission de nos agents sur le terrain obli-

gés, parfois, de refaire le même itinéraire plusieurs fois», a-t-il souligné en lançant un appel à la population pour le respect des horaires indiqués, à savoir entre 21 heures et minuit.

Par ailleurs, et pour parer à la hausse de la quantité de déchets prévisible durant ce mois de ramadhan, l'Epic Codem a procédé, a indiqué son premier responsable, au renforcement par «04 nouvelles rotations quotidiennes durant la journée en plus des 11 rotations effectuées de minuit à 06 heures».

ALASKA: 5 morts et 1 disparu dans une collision d'hydravions



Cinq personnes ont été tuées et une a été portée disparue lundi en Alaska dans une collision de deux hydravions qui transportaient des touristes provenant d'un bateau de croisière, a indiqué la compagnie organisatrice des vols.

Les deux appareils, des hydravions Beaver et Otter, transportaient pour des vols touristiques 16 passagers provenant du paquebot Royal Princess, de la compagnie de croisières Princess Cruises. Ils se sont percutés en plein vol pour une raison indéterminée vers 13h00 (21h00 GMT) près de Ketchikan, dans une zone isolée de l'Etat américain d'Alaska, dans l'Arctique. Selon Princess Cruises, quatre passagers et un pilote sont morts dans l'accident.

Dix personnes ont survécu et recevaient des soins médicaux sur place, a ajouté la compagnie dans un communiqué.

Les Gardes côtes américains ont confirmé, de leur part, la mort de trois personnes, et indiqué que deux autres étaient portées disparues.

Des hélicoptères et des navires ont été mobilisés pour les opérations de recherche.

AUSTRALIE: Le Cyclone «Ann» se dirige vers l'est du pays

Le Cyclone tropical "Ann" actuellement dans la mer de Corail continue de se déplacer vers l'extrême nord du Queensland (est de l'Australie), entraînant de fortes pluies et de possibles inondations dans la région, rapportent mardi des médias.

Le cyclone de catégorie 1, a été localisé mardi matin à environ 530 kilomètres à l'est/nord-est de Cairns, et se déplaçait lentement vers l'ouest/nord-ouest. Il devrait traverser la côte au nord de Coen mercredi. Une marée de tempête peut survenir entre la rivière Lockhart et le cap Tribulation. Le Bureau de météorologie a émis un avis d'alerte avec un risque de mer très forte et d'inondation dans les zones côtières.

MALAISIE: Arrestation de 29 pêcheurs vietnamiens pour pêche illégale

Vingt-neuf (29) pêcheurs vietnamiens ont été arrêtés ce week-end par les autorités malaisiennes pour intrusion et pêche illégales dans les eaux territoriales du pays, rapportent mardi des médias locaux. Les pêcheurs dont l'âge varie entre 20 à 50 ans, ont été arrêtés à 80 km de la ville côtière de Kuching, dans le Sarawak, dans le nord de la Malaisie, a indiqué le directeur général adjoint de l'Agence malaisienne d'application de la loi maritime (MMEA). Les deux navires au bord desquels étaient transportés les pêcheurs ont été saisis, a-t-il ajouté. Les pêcheurs arrêtés ont été emmenés au complexe maritime Abang Salahuddin à Kuching pour complément d'enquête, selon le représentant de la MMEA qui précisait que l'ambassade du Vietnam en Malaisie a confirmé leur arrestation. La MMEA a également saisi trois tonnes de poisson et des équipements de pêche d'une valeur de 480.000 dollars, a-t-il ajouté.

SRI LANKA: Un commerçant musulman mortellement lynché

Un commerçant musulman a été mortellement lynché par la foule au cours d'émeutes qui ont éclaté au Sri Lanka en représailles aux attentats de Pâques, qui avaient visé notamment des églises, a annoncé la police.

Un homme de 45 ans a succombé à ses blessures peu après son arrivée à l'hôpital dans le district de Puttalam, dans le nord-ouest du pays.

«La foule l'a attaqué avec des armes tranchantes dans son atelier de menuiserie», a indiqué un responsable de la police. «C'est le premier mort lié à ces émeutes», a-t-il ajouté. Le Sri Lanka est sous tension depuis le carnage du 21 avril, quand 258 personnes ont péri dans des attaques suicides qui ont visé trois églises et trois hôtels, et ont été revendiquées par le groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

Dimanche et lundi, des groupes chrétiens ont attaqué des mosquées ainsi que des magasins et des véhicules appartenant à des musulmans dans plusieurs districts du nord



du pays, en réaction à un commentaire posté sur Facebook par un commerçant. Un couvre-feu a été imposé dans tout le Sri Lanka, et les réseaux sociaux ont été bloqués afin d'empêcher qu'ils soient utilisés pour attiser les tensions. «La police et

les forces de sécurité ont maîtrisé la situation, mais des groupes continuent de tenter de semer le trouble», a déclaré le Premier ministre Ranil Wickremesinghe dans une allocution télévisée. Il a estimé que ces violences étaient susceptibles d'en-

traver l'enquête sur les attentats du dimanche de Pâques, dans le cadre de laquelle 56 suspects sont encore en détention.

Le Sri Lanka, pays à majorité bouddhiste, compte environ 10% de musulmans et 7,6% de chrétiens.

INDONÉSIE: Au moins 5 morts et une dizaine de disparus suite à l'effondrement d'une mine

Au moins cinq mineurs ont été tués et une dizaine d'autres ensevelies dans l'effondrement d'une mine d'or traditionnelle dans la province indonésienne de Java occidentale, a déclaré mardi le porte-parole de l'Agence nationale de gestion des catastrophes, Sutopo Purwo Nugroho. Les sauveteurs ont déjà extrait cinq corps de la mine, et tentent à présent de retrouver les autres mineurs ensevelis dans la mine du mont Pongkor, dans le village de Bantar, dans le district de Bogor, a indiqué M. Nugroho.

Selon les survivants,



environ 15 mineurs seraient encore enterrés dans les décombres, a révélé le porte-parole. Cet effondrement a été imputé

aux intempéries et à la structure instable du sol dans la région, a déclaré M. Nugroho. Les opérations de sauvetage sont ralenties

par des conditions géographiques complexes. L'effondrement a en effet eu lieu dans un secteur particulièrement escarpé de la montagne, qui rend la mine difficile d'accès, a-t-il ajouté. Les opérations de sauvetage ont été suspendues à la tombée de la nuit, et reprendront mardi matin, a déclaré le porte-parole. L'Indonésie abrite de nombreuses mines d'or traditionnelles. De petites dimensions, elles sont souvent situées dans des régions reculées, et les accidents y sont fréquents en raison de l'absence de normes de sécurité.

ÉTATS-UNIS: La Cour suprême américaine autorise des poursuites contre Apple

La Cour suprême des Etats-Unis a infligé lundi un camouflet à Apple en autorisant des consommateurs à poursuivre le groupe californien pour sa gestion de sa plate-forme de téléchargements d'applications App Store. Le temple du droit américain a rendu cette décision, susceptible d'avoir des conséquences économiques importantes pour tous les géants des nouvelles technologies, à une courte majorité (cinq magistrats sur neuf).

Des détenteurs d'iPhone avaient déposé plainte en 2011 contre la marque à la pomme qu'ils accusent de profiter de sa position monopolistique sur la vente des applications, uniquement disponibles via l'App Store. Apple prélève une commission de 30% sur l'achat d'applications conçues par des développeurs indépendants, ce qui au final

renchérit leur prix de vente et pénalise les consommateurs, relèvent-ils. Apple avait répondu qu'ils n'étaient pas habilités à agir puisqu'ils ne sont pas ses «clients directs» dans ce dossier.

Le groupe, soutenu par les autres géants californiens Amazon, Facebook et Google, avait plaidé n'être qu'un intermédiaire. Pour lui, les propriétaires d'iPhone pouvaient seulement se retourner contre les développeurs des applications, quitte à ce que ces derniers engagent ensuite des poursuites contre Apple.

La Cour suprême a rejeté lundi ces arguments.

«La théorie d'Apple donnerait une feuille de route pour que des détaillants en position de monopole organisent leurs transactions avec les producteurs et les fournisseurs



de manière à échapper aux plaintes des consommateurs pour entorse à la concurrence», a-t-elle estimé.

RWANDA: Le gouvernement veut réglementer les réseaux sociaux

Le gouvernement rwandais a dévoilé son attention de prendre des mesures «appropriées» pour réglementer l'usage des réseaux sociaux afin de freiner la diffusion de fausses informations et de renforcer la cyber-sécurité.

«Le gouvernement prépare des stratégies pour réglementer le contenu sur les réseaux sociaux afin de lutter contre la désinformation qui s'y développe», a indiqué la ministre rwandaise des TIC et de l'Innovation, Paula Ingabire, citée lundi par la presse locale.

La responsable a tenu ces propos lors de l'audition du budget pour l'exercice 2019/2020 suite à une interrogation du député Jean Claude Ntezimana sur les mesures prévues par l'Etat pour combattre les contenus abusifs et les fausses identités sur ces plateformes d'échanges.

«Nous avons lancé un programme visant à impliquer toutes les personnes possédant des plateformes sur les médias sociaux pour concevoir une approche de la régulation du contenu, car, lorsqu'il y a mensonge, il s'agit de désinformation, de diffamation.

Nous cherchons vraiment à protéger nos citoyens plus que tout», a-t-elle déclaré. La ministre a souligné que la réglementation des contenus s'assigne pour objectif de



protéger le tissu social des fake news et autres contenus illicites et de créer un espace sûr pour chaque citoyen. «Tous les pays, en particulier les économies développées, se lancent déjà dans une campagne de régulation du contenu sur les plateformes de médias sociaux.

Et le gouvernement rwandais tient beaucoup à le faire pour protéger ces citoyens. Il faut également

que l'information construise les gens, construise un pays», a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, Paula Ingabire a révélé que des équipes d'experts discuteront d'ailleurs de la question de la réglementation du contenu des médias sociaux lors du sommet Transform Africa qui se tiendra à Kigali du 14 au 17 mai courant.

MALI: Les cheminots reprennent le travail après cinq mois de grève

Les cheminots maliens ont repris lundi le travail après presque cinq mois d'arrêt, dont un mouvement de grève de la faim, pour le paiement de nombreux mois d'arriérés de salaires, a annoncé leur syndicat.

«Nous avons, comme vous le voyez, repris le travail ce lundi», a déclaré à la presse Moussa Keïta, secrétaire général du syndicat libre du rail, le principal du secteur, entouré de ses camarades, dans la cour de la direction des chemins de fer de Bamako.

Pour 2018, «les salaires des quatre derniers mois seront payés», à commencer par ceux de septembre et octobre, puis de novembre et décembre, avait annoncé le ministre samedi. Depuis le début de la grève, il y a plus de 140 jours, les cheminots



occupaient les emprises de la voie ferrée.

«Des dizaines» d'entre eux observaient aussi alternativement une grève de la faim, selon leurs représentants.

Près de 500 cheminots appartenant à trois syndicats étaient concernés.

Les syndicalistes estiment à une vingtaine le nombre de morts pendant le mouvement parmi les

grévistes et leurs familles, un bilan qui n'a pas été confirmé de source gouvernementale ou hospitalière. «Si on compte les travailleurs décédés lors de la grève de la faim et les travailleurs et des membres de leurs familles malades qui n'ont pu être sauvés à cause du manque de moyens pendant les cinq derniers mois, il y a une vingtaine de per-

sonnes», a affirmé Dramane Afo, un responsable syndical. L'Etat s'est engagé «à relancer le rail» et «a également pris l'engagement de relancer les activités qui passent par l'achat de nouvelles locomotives et la remise en état du réseau ferroviaire», a déclaré Mahamane Sinta, un autre responsable syndical. La voie ferrée Dakar-Bamako, longue de 1.286 km, dont la moitié au Mali, revêt une importance vitale pour les échanges de ce pays enclavé, sans ouverture sur la mer.

En décembre 2015, le Mali et le Sénégal ont signé chacun un accord avec l'entreprise publique chinoise China Railway Construction Corporation pour la réhabilitation de cette infrastructure stratégique.

Mali: Une dizaine de civils peuls tués par des chasseurs traditionnels à Ségou

Au moins dix civils peuls ont été tués lundi dans la région de Ségou (centre du Mali) par des «chasseurs traditionnels armés», selon une association peule et un élu local, cités par des médias.

«Un groupe de chasseurs dozos a attaqué ce matin vers 09h00 le hameau peul de Heremakono, situé à 8 kilomètres de la ville de Niono», a déclaré Abdoul Aziz Diallo, président de Tabital Pulaaku, principale association peule du Mali. Depuis l'apparition en 2015 dans le centre du Mali du groupe terroriste du prédicateur Amadou Koufa, recrutant prioritairement parmi les

Peuls, traditionnellement éleveurs, les affrontements se multiplient entre cette communauté et les ethnies bambara et dogon, pratiquant essentiellement l'agriculture, qui ont créé leurs «groupes d'autodéfense». Le 23 mars dernier un village peul a été attaqué par des membres présumés de groupes de chasseurs traditionnels dogons faisant 134 morts parmi les civils.

L'attaque en question a été qualifiée de la plus meurtrière dans l'histoire du Mali.

La communauté internationale avait condamné à l'unanimité cet acte barbare.



GRÈCE: Séisme dans le sud-ouest de la Grèce, aucune victime



Un séisme d'une magnitude de 4,7 sur l'échelle de Richter a frappé le sud-ouest de la Grèce au large de l'île de Zakynthos en mer Ionienne lundi sans faire de victime, a annoncé mardi l'Institut géodynamique de l'observatoire national d'Athènes. L'épicentre de la secousse était situé à une profondeur de 5 kilomètres sous la mer à environ 19 kilomètres de la ville d'Amaliada sur la péninsule du Péloponnèse, selon les sismologues grecs.

Plus tôt, le centre de sismologie euroméditerranéen avait fourni une estimation provisoire d'une amplitude de 5,1 sur l'échelle de Richter.

Aucun blessé ni dégât matériel majeur n'ont été signalés aux autorités, selon l'agence de presse nationale grecque AMNA. Cette région est exposée aux tremblements de terre. En octobre 2018, une secousse d'une magnitude de 6,4 sur l'échelle de Richter avait secoué la région, mais sans faire de victimes.

KENYA: Saisie de faux lingots d'or dans une maison à Nairobi

Une cinquantaine de caisses remplies de faux lingots d'or ont été saisies lundi dans une maison au quartier Kileleshwa, à Nairobi, par des détectives de la Direction des enquêtes criminelles (DCI) lors d'une descente ayant permis l'arrestation de quinze (15) suspects, dont trois (3) femmes, rapportent mardi les médias kenyans citant des sources policières.

«Nous sommes arrivés sur les lieux et avons arrêté les suspects, dont certains se cachaient dans le plafond», a déclaré l'un des détectives, ajoutant que ce raid s'inscrit dans le cadre d'une vaste opération menée par la DCI visant à combattre le crime organisé.

«Les suspects ont utilisé du ciment dans le processus d'emballage», a notamment expliqué le détective, cité par le journal «Daily Nation».

Huit (8) voitures de luxe ont été saisies dans le cadre de cette opération, a-t-il affirmé, ajoutant que les suspects seront traduits mardi en justice.

TUNISIE: 3 morts dans un carambolage entre Kébili et El Faouar



Trois (3) membres d'une même famille ont péri mardi dans un accident de la circulation survenu sur la route régionale reliant Kébili et El Faouar, rapporte l'agence TAP. Selon le directeur régional de la Protection civile, le lieutenant-colonel Mabrouk Saafi, cité par la TAP, l'accident est survenu suite à un carambolage entre trois véhicules, deux (2) personnes sont mortes sur le coup et la troisième est décédée, à l'hôpital régional de Kébili. Deux autres ont été blessées et évacuées à l'hôpital.

GROSSESSE : À QUOI SERT LE CORDON OMBILICAL ?

Il est le lien entre la mère et le bébé durant les neuf mois de grossesse, puis est sectionné à la naissance pour laisser progressivement place au nombril. A quoi sert le cordon ombilical et de quoi est-il constitué ? On fait le point.

Chez tous les mammifères, le cordon ombilical est l'unique organe qui relie physiquement le placenta de la mère à son fœtus, au niveau de son futur nombril.

Long de 40 à 60 centimètres et d'un diamètre de 1 à 2 centimètres, le cordon ombilical permet des échanges nutritifs entre le fœtus et la mère. Il arbore généralement une couleur blanc nacré.

À l'intérieur, il est composé de deux artères et d'une veine : les deux premières ramènent au placenta le sang veineux du fœtus alors que la seconde apporte au fœtus le sang riche en oxygène, en nutriments, en anticorps ou encore en hormones dont il a besoin pour se développer. Tous ces échanges s'effectuent par l'intermédiaire du placenta, qui filtre le sang maternel pour empêcher de contaminer le fœtus. La mère apporte au fœtus l'oxygène et les nutriments dont il a besoin, tandis que le fœtus lui envoie en retour le dioxyde de carbone et les déchets issus de son métabolisme.

Tous les cordons ombilicaux ne se ressemblent pas. Certains peuvent être trop courts (moins de 30 cm) ou à l'inverse trop longs. Dans ce cas, il arrive qu'un nœud se forme suite aux mouvements du fœtus dans le ventre de la mère. Cette situation est à surveiller, car l'apport en oxygène du fœtus peut en être diminué. Parfois, le fœtus peut aussi s'emmêler avec le cordon ombilical, celui-ci s'enroulant autour du cou ou d'un membre. Si l'enroulement est lâche, il

n'occasionnera a priori aucune complication. En revanche, s'il est serré ou multiple, le sang riche en oxygène risque d'avoir plus de mal à arriver au fœtus, notamment durant les contractions. Lors de l'accouchement, il faudra alors faire à plus vite. Pour 2% des grossesses environ, il arrive que le cordon ne contienne qu'une seule artère. Cette découverte généralement diagnostiquée lors d'une échographie peut révéler une malformation du système urogénital ou du cœur. Par sa composition, analysable par ultrasons, par cordocentèse ou après l'accouchement, le cordon ombilical fournit beaucoup de données sur la santé du fœtus durant la grossesse.

Qu'advient-il du cordon après l'accouchement ?

Lors de la naissance, le cordon ombilical est coupé, puisqu'il n'est plus utile au bébé. Celui-ci respire de façon autonome et trouve via les nutriments dont il a besoin dans le lait maternel ou les préparations de lait infantile.

S'il est parfois purement et simplement jeté, le cordon ombilical peut être récupéré pour la recherche, car il contient des cellules souches dites hématopoïétiques. Elles pourront être transformées en n'importe quelle cellule sanguine (globules rouges, globules blancs, plaquettes) et bénéficier aux personnes atteintes de maladies du sang.



OÙ EN EST LE DÉPISTAGE DE LA TRISOMIE ?

Un nouveau test fait beaucoup parler de lui ces derniers mois. Il vient compléter un arsenal désormais fourni. Clarifications sur les différents examens possibles.

Vers deux mois et demi de grossesse, toute femme enceinte se voit proposer une évaluation des risques de voir son enfant porteur d'une trisomie 21. En effet, même si l'on sait que la fréquence de cette anomalie augmente avec l'âge de la femme enceinte, et particulièrement au-delà de 35 ans, plus d'un enfant trisomique sur deux nait aussi d'une maman de moins de 38 ans. Deux autres indices vont donc être examinés : d'une part le taux de certains marqueurs dans le sang (PAPP-A et bêta-hCG libre), modifiés en cas de problème. Et, surtout, la mesure de la nuque du fœtus (clarté nucale) au cours de la première échographie : l'épais-

sissement de celle-ci peut en effet traduire une anomalie des chromosomes.

A quoi servent choriocentèse et amniocentèse ?

Quand le premier dépistage suggère un risque important (supérieur à 1/250), la femme enceinte se voit conseiller une choriocentèse, également appelée biopsie de trophoblaste ou de villosités choriales. Cet examen consiste à prélever un peu du futur placenta à travers l'abdomen, sous échographie et anesthésie locale, afin de dresser la carte complète des chromosomes du bébé (cariotype). Il a l'avantage de pouvoir être réalisé plus tôt que l'amniocentèse (qui effectue le même diagnostic en prélevant du

liquide amniotique), à partir de 15 semaines d'aménorrhée, au lieu de 16 semaines. Si la patiente choisit ensuite de pratiquer une interruption de grossesse, celle-ci sera encore réalisable par aspiration, explique le Pr. Benachi. Alors qu'arrêter la grossesse après une amniocentèse implique un accouchement, souvent plus dur à vivre psychologiquement.

Qu'apporte le nouveau test ?

Il analyse l'ADN du fœtus qui circule dans le sang maternel pour y rechercher les marqueurs de la trisomie. L'intérêt ? "Le dépistage actuellement proposé au premier trimestre entraîne 5% de 'faux positifs', explique Alexandra Benachi, des grossesses cataloguées à risque alors qu'elles ne le sont pas." De ce fait, quelque 20 000 patientes

chaque année subissent pour rien des examens invasifs qui entraînent 1% de fausses couches. Dans les années qui viennent, ce test plus performant sera sans doute proposé à la place des marqueurs sériques et une simple prise de sang permettra d'éviter un grand nombre de procédures plus lourdes. Avant sa généralisation cependant, le test doit encore démontrer sa fiabilité en population générale. "Actuellement, il n'a été évalué que pour les grossesses à risque élevé de trisomie 21", précise le Pr. Benachi.

Lorsque les résultats du test suggèrent anormaux, biopsie ou amniocentèse resteront tout de même indispensables pour confirmer le diagnostic. Elles le sont également en cas de clarté nucale anormale car, dans 8% des cas, cette anomalie traduit d'autres malformations que la trisomie 21.

OBÈSE, ELLE PERD 25 KG POUR TOMBER ENCEINTE

Janette Pincott, une Britannique de 31 ans, a perdu plus de 20 kg pour devenir maman. Un défi relevé haut la main : la jeune femme est au jourd'hui l'heureuse maman de deux petits garçons.

Janette Pincott à 31 ans. Cette Britannique souffre d'un syndrome ovarien polykystique (ou syndrome de Stein-Leventhal), un trouble hormonal qui se traduit par une perturbation de la production des ovules chez la femme. En clair, au lieu d'être libérés au moment de l'ovulation, les ovules se transforment en kystes, de pe-

tites poches remplies de liquide. La maladie cause des troubles de la fécondité chez la jeune femme.

Aussi, il y a 5 ans, Janette et Justin, son mari, ont voulu procéder à une fécondation in vitro, ou FIV. Problème : Janette pèse 133 kg. Craignant pour sa santé, les médecins lui refusent le traitement.

Un régime draconien...

et un miracle
Janette est dévastée par cette terrible nouvelle, mais refuse de baisser

les bras. Adieu la junk food et les sodas ultra caloriques : la jeune femme se convertit aux fruits et légumes, et adopte la salade verte à tous les repas. Pour perdre du poids, elle se met également au sport : chaque jour, la jeune femme chasse les baskets et court pendant 5 kilomètres. "À chaque fois que je croisais une femme enceinte, j'avais les larmes aux yeux. J'avais tellement envie d'être maman !" raconte-t-elle. Le régime draconien porte ses fruits : en 2 ans, la jeune Britannique perd 25 kg. Et puis, un jour, le miracle. En

2011, Janette fait un test de grossesse... qui se révèle positif. "J'ai refait le test 10 fois pour être sûre, raconte-t-elle. Je n'y croyais pas ; j'étais tombée enceinte naturellement, sans FIV !" Le bébé, prénommé Charlie, naît en bonne santé, six mois plus tard, nouvelle surprise : Janette est enceinte de Zachary, son deuxième enfant. Aujourd'hui, Janette a perdu 44 kg, et a même prévu de participer au semi-marathon de Cardiff dans l'année... Défi relevé !

GROSSESSE : ON SOULAGE LES CRAMPES



Les femmes enceintes sont particulièrement sujettes aux crampes car il s'agit d'une réaction face à une insuffisance veineuse. Quelques conseils pour soulager la douleur.

Une douleur vive et soudaine au mollet, si intense qu'elle réveille la nuit : c'est la fameuse crampe qui touche de nombreuses femmes enceintes, surtout au troisième trimestre. Ces violentes contractures musculaires sont en partie dues à l'insuffisance veineuse. Une carence en magnésium est aussi souvent évoquée.

Lorsque la crampe survient, on étire le muscle ou on le masse, de bas en haut. Si cela s'avère inefficace, on marche pieds nus sur la pointe des pieds.

En prévention au quotidien, on adopte les gestes contribuant à booster la circulation sanguine : pratique régulière d'une activité physique adaptée à la grossesse (marche, natation...), port de talons de 2 ou 3 cm maximum, surélévation des pieds du lit, etc. Les massages et les douches d'eau froide sur les jambes en fin de journée contribuent également à réduire la sensation de jambes lourdes pouvant entraîner des crampes... ajoute Nicolas Durieux sage-femme. Côté médicament, une supplémentation en magnésium est souvent prescrite, mais on peut aussi agir au niveau de l'alimentation en mettant au menu des fruits oléagineux (amande, noix, noisette, noix du Brésil, noix de cajou), de la banane, des haricots secs, du chocolat noir, des épinards, une eau minérale riche en magnésium... Une solution à privilégier, d'autant que le magnésium apporté par l'alimentation est bien mieux assimilé que celui de certains compléments alimentaires.

- Si les crampes sont violentes et apparaissent surtout la nuit : Cuprum metallicum 5 CH (2 fois par jour et au moment des crampes).

- Si les crampes sont atténuées par la flexion du membre : Magnesia phosphorica 5 CH.

LES FUTURES MAMANS BOUDENT L'ENTRETIEN PRÉNATAL

Seules 4 futures mamans sur 10 se rendent à l'entretien prénatal précoce, prévu au cours du 4e mois de grossesse. C'est deux fois plus qu'en 2010 mais ce n'est pas encore assez.

L'entretien prénatal précoce (EPP), ou entretien individuel du 4e mois de grossesse, est une rencontre avec un professionnel de la périnatalité formé, sans examen médical. Il a pour objectif de recueillir les demandes et craintes des femmes enceintes au sujet du déroulement de la grossesse et de l'accouchement et de mettre en place, selon la demande, un projet de naissance. Depuis 10 ans, cet entretien est entièrement pris en charge par la sécurité sociale. Pourtant, encore trop peu de futures mamans en profitent puisque seules 40% d'entre elles se rendent à cet entretien, selon une enquête menée auprès des réseaux de santé en périnatalité par l'Institut national de veille sanitaire (Invs).

Une première enquête, menée en 2010, rapportait qu'une femme sur 5 seulement s'était rendue à l'entretien prénatal précoce. Des progrès ont donc été réalisés pour promouvoir l'intérêt de cet entretien réalisé le plus souvent (dans 92,5% des cas) par une sage-femme. Mais ils ne sont pas encore suffisants.

Parmi les 1 067 cas où l'entretien n'a pas été réalisé, 673 femmes (63,4%) ont déclaré qu'il ne leur avait pas été proposé. Dans les 394 cas où l'entretien a été proposé mais non réalisé, 91 femmes (23,1%) ont déclaré ne pas avoir eu le temps de le faire : 172 femmes (43,7%) l'ont refusé et 131 femmes (33,2%) n'ont pas donné de raison "déclarent les auteurs de l'étude.

Un entretien prénatal souvent tardif

En moyenne, les femmes se sont rendues à leur entretien prénatal à 23 semaines d'aménorrhée, c'est-à-dire vers 3 mois de grossesse, avec des écarts importants allant de 13 semaines (fin du 1er trimestre) jusque



vers 39 semaines (quasiment à la fin de la grossesse). Dans l'ensemble, 4% des EPP ont eu lieu au 1er trimestre de grossesse, 73% au 2e trimestre et 23% au 3e trimestre.

Mais les auteurs de l'étude regrettent surtout qu'il n'y ait pas d'accès particulier

proposé aux femmes avec des difficultés quotidiennes, des conduites addictives, ou des risques sociaux et psychologiques. L'entretien "doit être mieux connu pour que les femmes puissent parler librement et exprimer leurs attentes" expliquent-ils.

TOXOPLASMOSE : QUELS SONT LES RISQUES ?

Il n'existe pas de vaccin contre la toxoplasmose. Aussi les femmes enceintes doivent-elles se faire diagnostiquer dès la première visite prénatale.

La toxoplasmose est une maladie due à un parasite, le toxoplasme, que l'on retrouve surtout dans les viandes de porc ou de mouton. Aujourd'hui, 85% des femmes en âge de procréer sont immunisées contre cette maladie qui passe souvent inaperçue quand elle se déclare (juste une légère fièvre et quelques ganglions au niveau du cou). Mais pour les femmes qui ne sont pas immunisées, la toxoplasmose attrapée durant la grossesse peut engendrer des anomalies chez l'enfant, puis le fœtus. Les lésions les plus fréquentes sont oculaires.

"Schématiquement, on peut dire que durant la première moitié de la grossesse les lésions sont rares mais graves et que pendant la seconde moitié, elles sont plus fré-



quentes mais moins graves" explique le Dr Alain Tamborini, gynécologue, auteur de nombreuses publications. C'est pourquoi lors de la dernière consultation prénatale, un test sérologique est demandé. S'il

se révèle négatif (la future maman n'est pas immunisée), il faudra renouveler ce test chaque mois jusqu'au terme de la grossesse et une dernière fois au moment de l'accouchement, en prélevant du sang du cordon om-

bilical.

Si le test se révèle positif au cours de la grossesse (la future maman a été en contact avec le parasite), un traitement antibiotique sera immédiatement entrepris pour éviter la transmission au fœtus. Mais de nombreuses incertitudes demeurent quant à leur efficacité.

Toxoplasmose : les précautions à prendre

Ces conseils s'appliquent dès le début de la grossesse, avant même le dépistage sérologique.

- Bien cuire toutes les viandes et laver les fruits et légumes crus.
- Laver à grande eau les ustensiles de cuisine et le plan de travail.
- Faire nettoyer le bac à litière du chat par une tierce personne ou porter des gants.
- Toujours porter des gants pour jardiner.

SOMALIE:

Au moins quatre personnes tuées dans un attentat à Mogadiscio

Au moins quatre personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées mardi à Mogadiscio quand un kamikaze a projeté une voiture piégée contre les locaux d'une mairie de quartier, a-t-on indiqué de source sécuritaire somalienne.

«Un kamikaze a conduit une voiture chargée d'explosifs dans l'entrée des bureaux du district de Wardhigley.

Nous comprenons qu'au moins quatre personnes ont été tuées et plusieurs blessées dans l'explosion», a déclaré un responsable sécuritaire, Mohamed Samow.

Des témoins ont évoqué un bilan similaire et indiqué que l'explosion avait détruit la mairie et plusieurs immeubles alentour.

«C'était une très grosse explosion qui a détruit plusieurs immeubles et véhicules dans la zone.

Plusieurs corps de personnes tuées et des blessés ont été emmenés dans une ambulance», a décrit Saïd Farey, un témoin cité par l'AFP.

La mairie de quartier était dans l'immeuble au moment de l'explosion, mais n'a pas été blessée, selon des sources administratives et sécuritaires. L'attentat n'a pas été immédiatement revendiqué, mais le groupe terroriste «Shebab», affiliés à «Al-Qaïda», a l'habitude de mener de telles attaques dans la capitale somalienne.

14 terroristes shebab abattus par les forces de sécurité

Les forces de sécurité somaliennes ont abattu 14 terroristes shebab dans la ville de Bariire, dans le sud de la Somalie, a indiqué mardi le ministère somalien de l'Information.

Ces éléments terroristes ont été tués lundi soir au cours d'un violent combat après que l'Armée nationale somalienne (ANS) a réussi à déjouer un attentat terroriste mené par les extrémistes dans la région du Bas-Shabelle, selon la même source.

Les shebab contrôlent une grande partie du sud et du centre de la Somalie et continuent à perpétrer des attentats spectaculaires, à Mogadiscio et ailleurs. Ils lancent régulièrement des attaques contre l'armée somalienne ainsi que les troupes de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

LIBYE

Al-Sarraj en Europe : Appels à un cessez-le-feu et à la reprise du dialogue

La nécessité d'un cessez-le-feu immédiat et de la relance du processus politique pour une sortie de crise en Libye a été soulignée à l'Union européenne, lors d'entretiens avec le chef du gouvernement d'union nationale (GNA) libyen Fayeze al-Sarraj, alors que Tripoli est le théâtre depuis plus d'un mois d'agressions lancées par le général à la retraite Khalifa Haftar.

A Bruxelles, où se trouvait lundi le président du Conseil présidentiel du GNA, Fayeze al-Sarraj, dans le cadre d'un périple à l'étranger en quête de soutiens, les ministres des Affaires étrangères de l'UE ont, dans une déclaration commune, «condamnée» l'offensive menée par les forces de Haftar contre Tripoli, au terme d'une réunion sur la situation en Libye.

«L'attaque militaire de la LNA (l'Armée nationale libyenne) contre Tripoli et l'escalade qui s'en est (...) constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales et menacent davantage la stabilité de la Libye», ont-ils mis en garde.

Dans le document, l'UE a appelé toutes les parties à «mettre en oeuvre immédiatement un cessez-le-feu et à coopérer avec les Nations unies pour assurer une cessation complète et globale des hostilités».

Pour les Européens, «des attaques aveugles contre des zones résidentielles densément peuplées peuvent constituer des crimes de guerre, et ceux qui violent le droit international humanitaire doivent rendre des comptes».

Dans ce contexte, la haute représentante de la diplomatie de l'UE, Federica Mogherini a appelé les parties concernées à cesser les hostilités et à faire prévaloir le dialogue sous l'égide de l'ONU, à l'issue de sa rencontre avec Fayeze al-Sarraj et l'envoyé des Nations unies en Libye, Ghassan Salamé, à Bruxelles.

«Notre rencontre, aujourd'hui, avec Fayeze al-Sarraj et Ghassan Salamé a porté sur la situation en Libye et de ce que l'UE peut faire pour contribuer au cessez-le-feu et au lancement du processus politique», a-t-elle déclaré.

La Libye sera aujourd'hui un des principaux points de négociation du Conseil des Affaires étrangères de l'UE, a ajouté Mme Mogherini.

Pas de solution militaire en Libye

Dans le cadre des consultations sur la Libye, Fayeze al-Sarraj a rencontré aussi le président du Conseil européen Donald Tusk qui a fait savoir de son côté qu'une solution à la crise libyenne ne pouvait pas être obtenue par voie militaire.

Lors d'un entretien lundi à Bruxelles



avec Ghassan Salamé, le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a lui aussi exhorté les parties concernées par la crise libyenne à «mettre fin aux combats et à reprendre le processus politique».

L'émissaire onusien a, quant à lui, une nouvelle fois écarté l'option militaire et souligné que «la solution militaire est difficile à Tripoli» et que plusieurs pays de la région et parties internationales «jugent impossible une telle option».

La semaine passée, le chef de la diplomatie britannique Jeremy Hunt avait estimé qu'il ne pouvait pas y avoir de «solution militaire» aux affrontements en Libye, après des discussions à Londres avec Fayeze al-Sarraj.

«S'engager à un cessez-le-feu et à un retour aux négociations politiques sous l'égide de l'ONU est la seule manière d'aller de l'avant», a-t-il ajouté.

Le Royaume-Uni avait proposé une résolution au Conseil de sécurité de l'ONU demandant un cessez-le-feu, qui n'a pu être approuvée, faute de consensus. Pour rappel, les hostilités lancées par Haftar en vue de prendre le contrôle de Tripoli ont fait, depuis leur déclenchement le 4 avril, plus de 450 morts et plus de 2.000 blessés, selon le dernier bilan établi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La situation humanitaire en Libye où plus de 55.000 personnes ont été déplacées par les combats et bombar-

dements de Tripoli, a été aussi au centre des discussions de lundi à l'UE.

Dans ce sens, Mme Mogherini a souligné l'importance d'assurer l'accès humanitaire et la nécessité de protéger les civils «Le travail continue, en coopération avec l'Organisation des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale de la Commission des migrations, afin de protéger et d'aider les migrants dans les centres de détention», a-t-elle précisé.

Sur le terrain, les combats à Tripoli continuent et Khalifa Haftar poursuit ses agressions ignorant les appels de la communauté internationale à un cessez-le-feu immédiat.

Déplorant la poursuite de ces affrontements dans la capitale libyenne, la Cour pénale internationale (CPI) a affirmé récemment sa disposition à enquêter et poursuivre les individus ou parties commettant des actes constituant des crimes relevant de la compétence de la Cour.

«Alors que je m'adresse à vous aujourd'hui, à mon grand regret, les combats en Libye se poursuivent sans relâche», avait dit sa procureure, Fatou Bensouda qui briefait le Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation en Libye.

«La sécurité des migrants et des réfugiés détenus dans des centres situés à proximité des zones de combat suscite de graves préoccupations», a-t-elle déploré.

SITUATION AU SOUDAN:

Vers une sortie de crise malgré des actes de violences

Les signes de sorties de la crise politique au Soudan étaient mardi plus tangibles que jamais suite à l'accord conclu la veille entre le Conseil militaire de transition au Soudan et les représentants de l'Alliance civile pour la liberté et le changement (ALC). Toutefois, les efforts politiques et les pourparlers entre les deux parties ont été entachés par des violences ayant fait un mort parmi les militaires, un officier, et six victimes du côté des manifestants, dans un sit-in devant le quartier général de l'armée soudanaise à Khartoum (QG). Un acte qualifié par les militaires, de tentatives de «sabotage» visant à faire échouer le processus de règlement politique pour laisser le pays dans l'impasse.

Un porte-parole des protestataires, Taha Osman, a fait savoir qu'au cours de la réunion, les Conseil militaire et les représentants des forces de changement, la contestation populaire, sont parvenus à un accord sur «la structure des organes (de transition) et leurs prérogatives».

Il s'agira selon le porte-parole, d'un nouveau «Conseil souverain» appelé à remplacer le Conseil militaire, un cabinet et une assemblée législative. Les discus-

sions se poursuivront ce mardi autour de sur la durée de la période de transition et la composition du (nouveau) conseil, et des deux autres organes», a-t-il ajouté.

De son côté, le porte-parole du Conseil militaire, le général Chamseddine Kabbachi, qui a confirmé les termes de l'accord «sur la formation des entités de la transition aux niveaux souverain, exécutif et législatif», a indiqué que les discussions du mardi, vont porter sur «les pourcentages de représentation (au sein de ces organes) et de la durée de la transition».

La coordination des protestataires, l'ALC pour rappel, voulait que ce Conseil soit dominé par les civils et d'une période de quatre (4) ans, insistant sur la fondation d'un système «exclusivement parlementaire», et proposant la création d'un conseil législatif représenté par tous les mouvements de contestation soudanaise.

L'armée quant à elle, cherchait à ce que ce Conseil comprenne une majorité de militaires et une période de transition de deux ans.

Les divergences concernaient également la nature du régime présidentiel ou parlementaire, ainsi que la référence à la Chariaa (loi islamique) comme source de

la législation. Par ailleurs, le procureur général soudanais avait annoncé dans un communiqué relayé par des médias, l'inculpation d'Omar el-Béchir, destitué au mois d'avril et actuellement emprisonné à Khartoum, au même titre que d'autres (personnalités), pour «incitation et participation au meurtre de manifestants», pendant les protestations contre son gouvernement.

L'ancien président soudanais, fait également l'objet de mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI), pour des accusations de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis dans le cadre du conflit au Darfour, ouest du Soudan.

Une situation économique et sociale «préoccupante»

Le Soudan est en proie depuis le 19 décembre à un mouvement de contestation inédit en raison notamment, de la hausse du prix du pain avant de passer à la contestation politique ayant abouti à la déchéance du président Hassan Omar el-Béchir.

Depuis le début de ces manifestations, 90 personnes ont été tuées par les forces

de l'ordre selon une association de médecins proche de l'ALC, tandis que le bilan des autorités fait état de 65 morts.

Le mouvement ne faiblit pas et continue pendant le mois sacré de Ramadhan à se rassembler et à réclamer une «transition démocratique».

Dans ce contexte, des manifestants ont procédé dimanche à des actions de protestation, bloquant la rue du Nil, considérée comme l'une des principales avenues de la capitale. Ce mouvement, «provoque des désagréments», selon le Conseil militaire, qui l'a jugé de «totalement inacceptable», estimant que «cela crée le chaos et rend la vie difficile» pour les citoyens», et que le Soudan «a besoin d'une stabilité» pour amorcer une relance sur tous les plans. La situation économique et sociale au Soudan, demeure «préoccupante», avec des besoins croissants en nourriture, en médicament et en carburant.

Le pays est confronté à l'endettement, au déficit budgétaire chronique et à l'inflation. Il est aussi privé d'accès aux marchés internationaux, et doit donc recourir aux financements sous forme de dons et de prêts concessionnels.

NAVIRES SABOTÉS DANS LE GOLFE: Les Emirats promettent une enquête transparente

Les Emirats arabes unis ont promis une enquête «professionnelle» et transparente sur les actes de «sabotage délibéré» de quatre navires au large de l'émirat de Fujairah, qui ont suscité des inquiétudes et condamnations internationales pour leur menace sur la liberté et la sécurité de la navigation et du transport maritimes.

L'enquête «sera menée de manière professionnelle», a assuré le ministre d'Etat émirati aux Affaires étrangères, Anwar Gargash. «Les faits seront indiqués clairement», a-t-il promis.

Dimanche, deux pétroliers saoudiens, un norvégien et un cargo émirati ont été visés par des «actes de sabotage» au large de l'émirat de Fujairah, selon le gouvernement d'Abou Dhabi.

Il n'y a pas eu de victimes et les bateaux endommagés n'ont pas coulé. Plus tard, le ministère saoudien des Affaires étrangères a «condamné» cet «acte criminel» qui constitue une «sérieuse menace» à la navigation maritime et a «une incidence néfaste sur la paix et la sécurité régionale et internationale». Comme Abou Dhabi, Ryadh n'a désigné aucun responsable.

Les deux pays n'ont pas non plus précisé la nature des «actes de sabotage».

Cependant, dimanche, le gouvernement émirati avait appelé la communauté internationale à «prendre ses responsabilités pour empêcher que de telles actions soient commises par des parties cherchant à porter atteinte à la sécurité de la navigation». De nombreuses zones d'ombre demeurent, notamment sur la nature des «actes de sabotage», alors qu'au moins un trou a été observé sur la coque du tanker norvégien, et sur l'identité des auteurs et/ou des commanditaires. La compagnie Thome, qui a affrété l'Andrea Victory, a dit que la navire avait été «touché par un objet indéterminé», sans autre précision.

Les actes de sabotage suscitent plusieurs condamnations

Plusieurs pays dont l'Algérie ont exprimé leurs inquiétudes et condamnations des actes de sabotage y voyant «une sérieuse menace» à la navigation maritime, à la paix et à la sécurité régionales et internationales.

L'Algérie a ainsi condamné «énergiquement», lundi, par la voix du porte parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Chérif, les actes de sabotage et fustigé de tels actes criminels qui consti-



tuent, a-t-il indiqué, «une menace pour la liberté et la sécurité de la navigation et du transport maritimes».

Il a également appelé «tous les acteurs au niveau international à assurer toutes les conditions et moyens à même de prévenir de tels actes pour qu'ils ne se reproduisent plus, de par leur danger sur la liberté de circulation et de par leurs répercussions sur la sécurité régionale et internationale».

D'autres pays et organisations régionales ont dénoncé les incidents maritimes dans la région du Golfe. Le secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe (CCG), Abdullatif al-Zayani, l'Égypte, la Jordanie et Bahreïn ont condamné ces actes.

«C'est un développement dangereux et une escalade caractérisant des intentions diaboliques», a notamment indiqué M. Zayani. Pour sa part, la Ligue arabe a condamné vigoureusement «des actes criminels qui portent gravement atteinte à la liberté et la sécurité des voies de commerce et de transport maritimes et sont susceptibles d'accroître les tensions dans la région».

Au Yémen, le ministère des Affaires étrangères a condamné les opérations de sabotage.

«Ceux qui sont derrière de telles opérations ont visé à menacer la sécurité et la stabilité de la région, et à nuire à la sécurité nationale des EAU», a-t-il dit. A Téhéran, les autori-

tés ont jugé «préoccupants» les «actes de sabotage» contre des navires au large des Emirats et ont appelé à une enquête.

«Ces incidents dans la mer d'Oman sont préoccupants et regrettables», a dit Abbas Moussavi, porte-parole du ministère des Affaires étrangères iraniennes, en appelant à une investigation. Par ailleurs, la Grande-Bretagne s'est dit inquiète d'un risque de conflit «par accident» dans le Golfe en raison du regain de tension entre les Etats-Unis et l'Iran, après le renforcement des sanctions américaines contre Téhéran, qui a pour sa part soutenu certains de ses engagements dans l'accord international sur le nucléaire, de 2015, une année après le retrait des Etats-Unis de ce deal. «Nous sommes très inquiets du risque qu'un conflit se produise par accident en raison de l'escalade des tensions».

Nous allons partager ces préoccupations avec nos partenaires européens et avec Mike Pompeo», a averti le ministre des Affaires étrangères britannique Jeremy Hunt lundi à Bruxelles où il se trouvait pour une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE à laquelle s'est invité le secrétaire d'Etat américain.

Vendredi dernier, le Pentagone a annoncé l'envoi dans la région d'un navire de guerre transportant des véhicules, notamment amphibies, et d'une batterie de missiles Patriot, s'ajoutant au déploiement d'un porte-avions et de bombardiers B-52.

CHINE-RUSSIE: Pékin et Moscou disposées à travailler ensemble pour défendre le droit international

Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a affirmé que les relations sino-russes sont de plus en plus «matures, stables et résilientes», soulignant que Pékin et Moscou sont disposées à travailler ensemble pour défendre le droit international et préserver résolument l'ordre mondial, ont rapporté mardi des médias locaux. S'exprimant lors d'une conférence de presse à l'issue de sa rencontre avec son homologue russe Sergueï Lavrov, lundi, à Sochi, M. Wang a déclaré que «la Chine et la Russie avaient achevé un parcours extraordinaire au cours de leurs 70 dernières années de relations diplomatiques, et que les deux voisins avaient poussé leur partenariat à son plus haut niveau historique». «Ce partenariat stratégique global de coordination entre les deux pays, qui repose sur une confiance politique forte et un soutien mutuel solide, n'a nullement pour but de semer la discorde avec un pays tiers», a fait remarquer le chef de la diplomatie chinoise. «Quels que soient les changements dans le monde, la Chine et la Russie approfondiront leur coopération et renforceront leur partenariat stratégique», a souligné encore M. Wang, annonçant une visite d'Etat du président chinois Xi Jinping en Russie le mois prochain. Au cours de cette visite, M. Xi et le président Vladimir Poutine devraient passer en revue les sept décennies de relations bilatérales, de manière à améliorer la qualité des relations sino-russes et à inaugurer conjointement une nouvelle ère de partenariat caractérisée par un développement accru.

Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays a atteint un montant record de plus de 100 milliards de dollars en 2018, a rappelé M. Wang. Sur le plan international, le ministre chinois des Affaires étrangères a souligné que «Pékin et Moscou étaient d'accord sur le fait qu'agir unilatéralement dans le monde et recourir à l'intimidation étaient des pratiques impopulaires vouées à l'échec».

«Diffamer autrui avec des rumeurs ou imposer des sanctions pour faire pression pourrait fonctionner à court terme, mais conduirait à l'échec sur le long terme. La Chine et la Russie sont disposées à travailler avec d'autres pays pour défendre fermement le système international réuni autour des Nations Unies, et préserver résolument l'ordre du monde avec le droit international comme base», a fait savoir M. Wang.

Dans ce contexte, le chef de la diplomatie chinoise a assuré que les deux puissances s'engagent à défendre avec «conviction le multilatéralisme, à travailler pour une économie mondiale plus ouverte, à construire une communauté de destin pour l'humanité, et à faire front commun face aux défis mondiaux».

CISJORDANIE: 20.000 logements de colons lancés en 10 ans

Les autorités d'occupation israéliennes ont lancé la construction de près de 20.000 logements de colonisation en Cisjordanie occupée, au cours des dix dernières années, a rapporté l'organisation anti-colonisation «la Paix maintenant» mardi. Depuis 2009, Israël a lancé les chantiers pour 19.346 logements de colons en Cisjordanie occupée, indique l'ONG dans un rapport. Parmi eux, 70% se trouvent dans des colonies qui sembleraient vouées à être évacuées si la solution à deux Etats était appliquée, précise la même source. La Paix maintenant, se fondant sur les photos aériennes, a dénombré en 2018 des ouvertures de chantier pour 2.100 logements, 9% de plus que la moyenne annuelle depuis 2009. Elle en avait compté 2.783 en 2017. Le rapport n'inclut pas El Qods-Est occupée. Le rapport de l'ONG souligne combien la poursuite de la colonisation complique la recherche d'une solution au conflit israélo-palestinien. La colonisation est illégale au regard du droit international.

Elle s'est poursuivie sous tous les gouvernements israéliens depuis qu'Israël a pris le contrôle de la Cisjordanie en 1967. Nombre de capitales la considèrent comme faisant obstacle à la paix, et en particulier à la création d'un Etat palestinien coexistant avec Israël, solution dite à deux Etats et référence d'une grande partie de la communauté internationale.

L'administration du président américain, Donald Trump, qui a manifesté un soutien sans faille au chef du gouvernement de l'occupation israélienne Netanyahu, s'est montrée très conciliante vis-à-vis de la colonisation.

GHAZA: Plus d'un million de Palestiniens risquent de mourir de faim d'ici juin

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Moyen-Orient (UNRWA) a besoin d'un financement supplémentaire de 60 millions de dollars, sans lequel plus d'un million de Palestiniens vivant à Gaza risquent de ne pas avoir assez de nourriture en juin, ont rapporté mardi des médias locaux.

Selon un communiqué publié sur le site officiel de l'ONU, l'agence des Nations Unies chargée d'assister les réfugiés palestiniens a lancé un appel aux donateurs internationaux pour apporter un soutien financier sup-

plémentaire afin qu'elle puisse répondre aux besoins exprimés par les populations établies dans l'enclave, ont ajouté les mêmes sources.

Sans ce financement, l'UNRWA aura de grandes difficultés à fournir de la nourriture à plus de la moitié de la population de Gaza qui se trouve dans une situation de pauvreté et lutte contre l'insécurité alimentaire, a souligné également le communiqué. En 2000, moins de 80.000 réfugiés de Palestine recevaient une aide humanitaire de l'UNRWA à Gaza. Après 19 ans, ils sont plus d'un million à avoir besoin d'une aide ali-

mentaire d'urgence sans laquelle ils ne peuvent vivre.

«Un chiffre multiplié par 10 en raison du blocus israélien qui a conduit à la fermeture de Gaza et son impact désastreux sur l'économie locale, les conflits successifs qui ont rasé des quartiers et des infrastructures publiques», a précisé dans ce sillage le directeur des opérations de l'UNRWA dans la bande de Gaza, Matthias Schmale.

L'UNRWA est essentiellement financé par des contributions volontaires et l'appui financier dont il dispose a été dépassé par la croissance des besoins, a

fait savoir, en outre, M. Schmale.

Depuis le 30 mars 2018, les Palestiniens participent à des marches pacifiques près de la barrière érigée par l'occupant israélien, séparant la bande de Gaza des territoires palestiniens occupés en 1948 pour réclamer la levée de l'embargo et pour exiger le retour des réfugiés vivants dans la bande dans leurs villes et villages occupés en 1948 par Israël.

Face à ces manifestations, les forces d'occupation ont réagi par la répression et des tirs tuant plus de 310 Palestiniens et blessant plus de 31 000 autres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR
DAÏRA DE BORDJ BADJI MOKHTAR
COMMUNE DE BORDJ BADJI MOKHTAR
N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 098401259004528

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 06/2019

Le président de l'APC de Bordj Badji Mokhtar lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales portant :

«Réalisation D'une place Publique Devant La Résidence Des Polices Des Frontières»

Les entreprises publiques ou privées qui l'emplissent les conditions minimales énumérées ci-dessous se rapprocher du Bureau du recouvrement de l'APC de Bordj Badji Mokhtar pour consulter ou retirer le cahier de charge contre paiement 10.000,00 DA Dix mille dinars Algérien.

1- Conditions minimale acceptables :

- Une qualification Trois (III) Ou plus, en en BATIMENT comme activité principale ou secondaire.

- Avoir réalisé au moins un (01) projet (d'Aménagements Extérieur et Eclairage public dont le montant supérieur ou égal à DIX millions (10000 000,00) de DA) justifiées par les attestations de bonne exécutions établies durant les 10 dernières années délivrées par les maîtres d'ouvrages publics en faisant ressortir les montants des projets.

2- Le contenu du cahier d'affichage :

- Les offres doivent comporter : dossier de candidature, L'offre technique et L'offre financière, accompagnées des documents mentionnés dans les instructions aux soumissionnaires; Article n° 09 Page n° 07.

3- Préparation et soumission des offres :

- Le dossier de candidature «L'offre technique» et «l'offre financière» sont placés dans des enveloppes séparées et bien fermées. Chacune d'elles montre le nom de l'institution exposante

La référence et l'objet de l'appel d'offres et elle comprend les mots "dossier de candidature", "L'offre technique" et "L'offre financière" Incluent tes cas.

Ces enveloppes doivent être placées dans une autre enveloppe scellée et masquée et chargée d'une phrase

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – n° 06/2019 "Réalisation D'une Place Publique Devant La Résidence Des Polices Des Frontières"

Le dépôt des offres est fixé le **quinzième (15) jour** à partir de la première apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP au bureau du marché de la commune de Bordj Badji Mokhtar à **12h00**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **(90) Jours** plus délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres, l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 12h00 au siège de l'APC de Bordj Badji Mokhtar.

* Pour plus d'information les soumissionnaires peuvent contacter l'APC de Bordj Badji Mokhtar.

DK NEWS

Anep : 1916011073 du 15/05/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE-ALGER TELECOM -SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE D'ALGER OUEST
NIE : N° 00216299033049

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 04/2019

La Direction Opérationnelle d'Alger Ouest lance un avis d'appel d'offres national restreint portant sur des prestations de **désherbage et nettoyage des bâtiments et ses services rattachés.**

Les entreprises répondant aux conditions d'exercice de la profession, intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse ci-dessous, contre le paiement de la somme égale à 5000DA

DIRECTION OPERATIONNELLE D'ALGER OUEST
SERVICE GESTION DES ACHATS
43, ROUTE BRAHIM HADJERESS, BENI MESSOUS

Les offres doivent comporter un dossier administratif, une offre technique et une offre financière

- le dossier administratif contient :

- Une déclaration de probité selon le modèle ci-joint dûment remplie et signée
- Registre commerce
- Référence professionnelle (attestation de bonne exécution ou PV de réception définitif des travaux similaires au présent projet)
- Copier de casier judiciaire en cours de validité
- Copier de l'extrait de rôle en cours de validité
- Les trois affiliations à la sécurité sociale (CNAS + CASNOS + CACOBATH) en cours de validité

L'offre technique contient

- Déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint dûment remplie et signée
- Le présent cahier des charges paraphé et signée portant la mention lu et approuvé
- Liste des moyens humains à mettre dans le cadre du présent projet certifier par la CNAS
- Liste des moyens matériels à mettre dans le cadre du présent projet signé

L'offre financière contient :

- La lettre de soumission le modèle ci-joint dûment remplie et signée
- Le bordereau des prix unitaires
- Le devis estimatif et quantitatif

Les trois offres, administratif technique et financière, doivent parvenir sous double pli fermé, cacheté et anonyme. L'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 04/2019
Prestations de désherbage et nettoyage des bâtiments et ses services rattachés.
A NE PAS OUVRIR

-La date de dépôt des offres est fixée à dix jours (10) avant 12h00 à compter de la première date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

-L'ouverture des plis aura lieu, en séance publique, le même jour à 14 h00.

-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 90 Jours à compter de la date de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 1916011073 du 15/05/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 13/2019

NIF 099826019002719

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 6 Dhou El Hidja 1436, correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la :

Projet : Réalisation d'un stand de tir + salle de sport à Médéa

Lot : équipement du stand de tir

Les entreprises intéressées par le présent avis qui :

• Avoir un agrément pour l'exercice des activités professionnelles portant sur les équipements sensibles type 1 : activité liée à l'importation, l'exportation, la fabrication, la vente, l'installation, la maintenance et la réparation des équipements sensibles, conformément aux dispositions du décret exécutif N°09-410 du 10 décembre 2009, modifié et complété, fixant les règles de sécurité applicables aux activités portant sur les équipements sensibles délivré par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales.

• Ayant réalisé un projet similaire à l'objet du cahier de charge (équipement du stand de tir) durant les cinq (05) dernières années 2017-2016-2014-2013.

• Délais de garantie proposée par le soumissionnaire doit être supérieure ou égale à 12 mois (délais inférieure à 12 mois l'offre sera rejetée)

Peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :

La Direction des équipements publics de la wilaya de Médéa

Cite 24 février Teniet El Hadjer –Médéa- Les offres accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

a) Dossier de candidature :

- La déclaration de candidature dûment renseignée, datée, cachetée et signée.

- La déclaration de probité dûment renseignée, datée, cachetée et signée.

- Les résultats pour les sociétés visées par un notaire.

- Tous les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

- Les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.

A/Capacités professionnelles :

-Un agrément pour l'exercice des activités professionnelles portant sur les équipements sensibles Type 1 : activité liée à l'importation, l'exportation, la fabrication, la vente, l'installation, la maintenance et la réparation des équipements sensibles : conformément aux dispositions du décret exécutif N° 09-410 du 10 décembre 2009, modifié et complété, fixant les règles de sécurité applicables aux activités portant sur les équipements sensibles délivré par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales valide lors de la séance d'ouverture.

- Une copie de registre de commerce.

- Le numéro d'identification fiscale (NIF).

- Copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité.

- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien (SARL, EURL, SNC, etc.) (2017).

B/Capacités financières : Moyens financiers justifiés par

- Les bilans des trois (03) dernières années (2015-2016-2017) et le chiffre d'affaire justifié par le C20 délivré par les services des impôts et les références bancaires.

- Extrait de rôle apuré ou échéancier daté moins de 03 mois lors de la séance d'ouverture des plis.

C/Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles :

- Liste des moyens humains à utiliser pour le projet (attestation d'affiliation au niveau CNAS, CASNOS et CACOBATH en cours de validité lors de la séance d'ouverture + diplômes des cadres).

- Liste des moyens matériels dûment justifié par (procès verbal de l'huissier de justice de l'année en cours + carte grise + attestation d'assurances en cours de validité pour les moyens matériels roulant ou bien contrat de location notarié ou contrat de leasing).

- Les références professionnelles : (attestations de bonne exécution) des cinq (05) dernières années : 2013-2014-2015-2016-2017 délivrée par les maîtres d'ouvrage publics, portant, nature des travaux réalisés, montant, l'année de réalisation.

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 13/2019

«Dossier de candidature»

L'offre technique comprend :

- La déclaration à souscrire dûment renseignée, datée, cachetée et signée selon le modèle ci-joint.

- Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : Mémoire technique justificatif répond aux points suivants :

- La méthodologie d'exécution il s'agit de décrire la phase avec la fourniture d'un planning respectant les délais d'exécution.

- Le délai d'exécution.

- Le délai de garantie.

- Les moyens humains affectés au chantier.

- Les moyens matériels affectés au projet.

* Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «Lu et accepté».

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 13/2019

«Offres techniques»

b) L'offre financière comprendra :

- La lettre de soumission dûment renseignée, datée, cachetée et signée.

- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli en chiffre et en lettre signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.

- Le devis quantitatif-estimatif de l'offre dûment signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.

- Les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 13/2019

«Offre financière»

Le dernier délai pour la remise des offres est fixé 15 jours à partir de la première parution au quotidien nationaux et le BOMOP (avant 13h30), l'enveloppe extérieure contiendra trois enveloppes séparées comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière cachetée et anonyme portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°13/2019

Projet : Réalisation d'un stand de tir + salle de sport à Médéa

Lot : équipement du stand de tir

«SOUMISSION A NE PAS OUVRIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET EVALUATION DES OFFRES»

Adressées à : Monsieur le Directeur des équipements publics

Cite 24 février Teniet El Hadjer –Médéa-

RETRAIT ET FRAIS DU CAHIER DES CHARGES

Le dossier d'appel d'offres sera retiré auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, cité 24 février W.Médéa.

Le cahier des charges sera retiré gratuitement auprès de direction des équipements publics.

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suit à 14h à la Direction des équipements publics de la wilaya de Médéa.

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suit à 14h à la Direction des équipements publics de la wilaya de Médéa.

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suit à 14h à la Direction des équipements publics de la wilaya de Médéa.

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suit à 14h à la Direction des équipements publics de la wilaya de Médéa.

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suit à 14h à la Direction des équipements publics de la wilaya de Médéa.

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suit à 14h à la Direction des équipements publics de la wilaya de Médéa.

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suit à 14h à la Direction des équipements publics de la wilaya de Médéa.

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suit à 14h à la Direction des équipements publics de la wilaya de Médéa.

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suit à 14h à la Direction des équipements publics de la wilaya de Médéa.

DK NEWS

Anep : 1916011013 du 15/05/2019

LE THÉÂTRE ROMAIN DE SKIKDA : Un chef-d'œuvre archéologique bientôt ressuscité

Témoignage de plusieurs civilisations qui se sont succédé sur le sol algérien et monument phare de l'antique Rusicada, le théâtre romain de Skikda va enfin reprendre vie à la faveur de plusieurs années de travaux de restauration.

Autrefois lieu tout aussi prestigieux qu'incalculable dans le paysage culturel de l'antique Rusicada, ce théâtre fait l'objet, depuis 2003, d'une vaste opération de rénovation visant à redonner à ce chef-d'œuvre architectural antique son lustre d'antan après les multiples dégradations subies au fil des saisons.

En effet, selon le directeur de la Culture de la wilaya de Skikda, Abdelaziz Boudjlaiba, la réception des travaux de restauration de ce site archéologique devrait intervenir «dans le courant du second semestre 2019».

Soulignant que le retard enregistré dans l'exécution du projet est dû à de «nombreux imprévus» rencontrés sur le chantier, M. Boudjlaiba a expliqué que du fait de leur complexité, «les fouilles entreprises en 2010 par les spécialistes du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) à environ 3 mètres de profondeur, visant à mettre à jour la scène et les gradins du théâtre, ont pris davantage de temps que prévu».

«Toutefois, les découvertes réalisées alors ont permis de donner une idée claire et précise sur ce qui fut inconcevablement l'un des plus grands théâtres construits par les Romains en Afrique du nord», a-t-il révélé. Ce projet de restauration a également dû faire face, durant l'année 2016, à un nouveau contretemps et au lancement de travaux d'urgence après la découverte d'une conduite d'eau potable traversant le site et datant de l'époque coloniale. «Il a ainsi notamment fallu que l'Algérienne des eaux opère d'importants changements dans le réseau d'alimentation en eau potable situé dans l'environnement immédiat du site», a-t-il expliqué.

La restauration de ce théâtre de 78 mètres de diamètre, a nécessité un budget total de 130 millions de DA. Ces travaux ont



permis de rénover la majeure partie du monument, mais aussi de créer des espaces dédiés aux artistes et d'aménager la scène ainsi que l'entrée principale, a relevé le même responsable.

Le parc archéologique du théâtre, un autre espace pour surlever la valeur du site

Le jardin ceinturant le théâtre, dans lequel ont été placés tous les objets archéologiques qui se trouvaient dans l'enceinte du théâtre, est un espace qui porte l'ambition de mettre en vedette toute la portée historique de ce site, a ajouté M. Boudjlaiba, qui a assuré que «dès la réception du projet et le renforcement du mur du jardin qui s'est récemment effondré sous l'effet de fortes pluies, ce monument sera ouvert au public et aux spécialistes afin qu'ils puissent

apprécier la beauté des lieux». Le jardin abrite des tombes en pierre et en marbre datant de l'époque ancienne, ainsi que des colonnes en marbre et en granit, en sus de nombreux éléments architecturaux tels que des couronnes, des colonnes et des socles, ainsi que des sculptures latines dont des portraits impériaux. S'inspirant des théâtres grecs, le théâtre romain de Rusicada offre de nombreuses similitudes avec ceux de Tingmad (wilaya de Batna), Djemila (wilaya de Sétif), M'daourouch (wilaya de Souk Ahras) et Tipaza.

Il est, pour de nombreux observateurs, l'un des plus grands théâtres construits par les romains en Afrique du Nord. Bâti à flanc de colline, ce monument occupait, avant sa destruction lors de l'occupation française, environ 4900 m² et pouvait accueillir près de 6 000 spectateurs.

RECHERCHE

Décès d'Abdelhafid Idres, auteur du «Grand dictionnaire français- tamazight» à l'âge de 73 ans



Le chercheur indépendant, Abdelhafid Idres, auteur notamment du «Grand dictionnaire Français-Tamazight» est décédé lundi soir à Béjaïa à l'âge de 73 ans, ont annoncé dans la soirée ses proches.

La levée du corps aura lieu ce mardi dans la localité de Timanachine dans la commune de Boukhlifa à 12h00, a-t-on précisé de même source. Le «Grand dictionnaire Français-Tamazight» d'Abdelhafid Idres, publié en 2017 par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) en collaboration avec l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), représente une ressource lexicographique et terminologique précieuse riche de 65.000 mots à travers 2000 pages.

L'ouvrage est le fruit de plusieurs années d'efforts et de recherche, durant lesquelles Abdelhafid Idres a collaboré avec un grand nombre de chercheurs dans le champ linguistique amazigh, dont le linguiste Yacine Zidane du Département de langue amazighe de l'Université de Tizi-Ouzou, pour la collecte du plus grand nombre possible de mots attestés dans sa région natale, la Kabylie.

En plus d'un nombre important d'unités lexicales collectées sur le terrain, le dictionnaire est basé sur une riche bibliographie dictionnaire couvrant pratiquement tous les principaux dialectes amazighs dont entre autres, le Chaoui, Kabyle, Rifain, Chleuh, Touareg, etc.

ANNABA : 80 artistes et groupes au festival de la musique citadine

Quatre vingt (80) artistes et groupes de musique malouf et chaabi participent du 15 au 21 à la 14^{ème} édition du festival national de la musique et chanson citadine d'Annaba, apprend-on lundi auprès du commissariat du festival. L'édition sera notamment marquée par les hommages à rendre aux défunts artistes Mohamed Bouhara et Ali Mebrouk qui sont deux figures représentatives de la musique malouf et chaabi à Annaba. Brahim Bey, Mohcine Ghersa, Benuahida Yazid, Hassan Abdelli et Lakhdar Kesri participeront, entre autres artistes, à l'animation une semaine durant des soirées de ce festival au côté des orchestres de la maison de la culture d'Annaba, de l'association culture et tourisme d'Annaba et de l'association Raounek d'Annaba.

Le festival est organisé avec le concours de la direction de wilaya de la culture et du théâtre régional Azzedine Medjoubi.

ALGER

La chanteuse Narjess mise à l'honneur par l'Onda

Un vibrant hommage a été rendu lundi soir à Alger, à Narjess, icône de la chanson algéroise hawzie-chaâbia, par l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda), devant un public relativement nombreux.

Annoncée comme «digne héritière de Fadhéla Dziria et Meriem Fekkaï», Narjess est apparue en tenue traditionnelle, sur la scène du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna) sous les applaudissements et les youyous d'un public qui s'est levé pour accueillir son idole. Rejoignant son siège à la première rangée, entre les directeurs, de l'Onda Samy El Hocine Bencheikh et du Tna, Mohamed Yahiaoui, la grande chanteuse algéroise a pu apprécier un programme d'une centaine de minutes, «taillé sur mesure», de l'avis d'un spectatrice.

Un documentaire d'une dizaine de minutes, réalisés par le département audio-visuel de l'Onda a été projeté, retraçant, avec des extraits de chansons uniquement, le parcours artistique de Narjess depuis ses débuts et ses premiers succès durant les années 1970, jusqu'à sa confirmation qui lui vaudra le respect de tout le public algérien.

Une compilation de quatre CD, intitulée «Narjess chante Fadhéla Dziria et Meriem Fekkaï», accompagnée d'un livret, produite par l'Onda, a ensuite été

présentée au public, avant de laisser la scène au jeune Orchestre, «Ahl El Fen» dirigé par Nesrine Bourahla, également présidente de l'Association culturelle éponyme de musique andalouse, de théâtre et de danses traditionnelles.

Des chants hawzi et des M'dihs ont ensuite été rendus en deux parties, par les seize jeunes instrumentistes de l'orchestre, dont huit musiciennes, agrémentés de quelques danses algéroises exécutées simultanément par huit danseurs, dont Inès Abdelli, Kamélia Laïhem, Nazim Nimour et le benjamin de l'association, Abderrahmane, âgé de sept ans.

L'orchestre a entonné entre autres pièces, «Ladh'dha li chorb el âchiya», «Rachiq el ked», «El qalb bat sali», «Selli houmoumek», «Ah ya bellaredj», «Rimoun Ramatni», «Ya qalbi khelli el hal», «Kahl el âin em'deble echfar», «Ya lawn el âssel», «Hanina haninaya», «Sifet ech'chem' à wel kendil» et «Chqiq wegh'râmi».

La beauté des variations modales et rythmiques du hawzi algérois a mis en valeur les voix présentes et étouffées de Hind, Chakir, Melissa, Meriem, Hani, Abdelghafour et le jeu juste et régulier du jeune percussionniste (Drabki), Achraf Leghraâ (14 ans), «promis à une belle carrière», selon un amateur de cette musique savante.

L'orchestre de l'association créée en 2016, qui a sorti un an après, «Kisset salaf» (histoire d'une relève), un album de reprises de chansons du patrimoine andalou, a été très applaudi par le public qui a pris part à une belle randonnée onirique, savourant dans la joie et la délectation tous les moments de la cérémonie. Conviée à rejoindre la scène, à l'issue de la cérémonie, Narjess a qualifié les jeunes de l'orchestre «Ahl El Fen» de «belle relève» et de «garants du futur» de la musique andalouse, avant de voir le directeur général de l'Onda lui remettre le Trophée honorifique de l'office, sous les applaudissements du public.

Pour le plaisir de ses nombreux admirateurs, dont plusieurs comédiennes et acteurs de cinéma qui ont fait le déplacement et qui l'ont sollicitée, Narjess a entonné, «Ya men bi el awzar», «Salet aâla Mohamed» et «Chqiq wegh'râmi», sous les youyous nourris des femmes présentes. Originaire de la ville de Cherchell et issue d'une famille conservatrice, Nardjess, Nadia Bouchavira de son vrai nom, a débuté dans une chorale polyphonique, pour qu'en 1973, elle s'essaye à l'émission radio-phonique, «Alhan oua chabab» qu'elle retentera avec succès, une année plus tard à la télévision. Ses premières expériences s'avèrent concluantes, Narjess



intègre l'Institut national de musique où elle passera deux ans, jusqu'à la fin 1974, date à laquelle elle participera, avec la chanson «Sifet el chemaâ wel kendil», à une opérette de Mohamed Hilmi, qui la révélera au public et qui l'emmena à enregistrer son deuxième album, sous le titre de, «Aini chakat maa kalbi».

En 1975, elle est sollicitée pour l'inauguration du Casif, Théâtre à ciel ouvert de Sidi Fredj, et sort l'album «?d det ad'mouâi», pour enchaîner ensuite, les enregistrements à la Radio et Télévision algériennes. La cérémonie de mise à l'honneur de Narjess a été organisée par l'Onda, en collaboration avec le Tna.

UNION ARABE DE LA PRESSE SPORTIVE: L'Algérie intègre la commission des affaires urgentes

L'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) a intégré, lundi, la commission des affaires urgentes de l'Union arabe de la presse sportive (UAPS) dont elle avait été élue au bureau exécutif lors de la dernière assemblée générale tenue en Jordanie. «En application de l'article 12 de ses statuts, l'UAPS a créé une commission qui sera chargée des affaires urgentes. Présidée par le premier responsable de l'Union, le Jordanien Mohamed Djamil Abdelkader, la commission comprend l'Algérien Hocine Zenagui (membre de l'exécutif), Torki El Awad et Badreddine El Drissi, en plus du secrétaire de l'Union, Aouni Farij», a indiqué mardi un communiqué de l'UAPS. En application des recommandations de l'Assemblée générale de l'Union du 28 avril dernier, il a été procédé à l'installation d'un comité de refonte des statuts de l'UAPS composé de trois membres. L'UAPS a saisi l'occasion de la réunion de son bureau exécutif pour lancer un appel à toutes les associations, fédérations et organisations membres de l'assemblée générale pour envoyer leurs recommandations sur les articles des statuts en prévision de la prochaine opération de refonte afin de mettre les statuts de l'Union en conformité avec ceux des instances internationales. Les recommandations et propositions des différents membres seront soumises au Comité exécutif qui sera chargé de les recueillir et classer en vue de les présenter lors d'une assemblée extraordinaire. L'UAPS s'attèle à élaborer un programme d'activités pour les sept prochains mois et l'année 2020, souhaitant l'adhésion de l'ensemble des associations, fédérations et organisations membres de l'assemblée générale pour sa réalisation.

HANDBALL/ ES ARZEW : Un avenir prometteur pour les jeunes catégories

Un travail de fond de qualité est en train d'être réalisé au niveau de la section handball (garçons) de l'ES Arzew et qui commence à donner ses fruits comme l'attestent les trophées remportés au niveau local par différentes équipes des catégories jeunes du club de la ville pétrochimique.

Ainsi, après l'équipe des moins de 15 ans, sacrée championne de la Ligue oranaise, le tour est venu à l'équipe des moins de 17 ans de s'illustrer en montant sur la plus haute marche du podium du championnat de la même Ligue. Les U17 de l'ESA n'ont fait qu'une bouchée de leur adversaire en finale face à leurs homologues du HBC Messerghin, un autre club oranaise qui ne cesse de faire ses preuves en matière de formation depuis quelques années. Les gars d'Arzew l'ont emporté sur le score sans appel de 38-14, confirmant ainsi leur suprématie en attendant de se frotter aux champions des autres Ligues dans le challenge national. En fait, ce sont pratiquement toutes les équipes jeunes de l'ESA qui se sont distinguées cette saison, puisque même les moins de 19 ans n'ont pas démerité en terminant vice-champion de la Ligue oranaise, alors que les U15, et outre leur titre de champion local, ont réussi à se qualifier en finale de la Coupe de la Ligue oranaise qu'ils ont néanmoins perdu aux tirs au but. «C'est une saison exceptionnelle pour notre club, car les résultats réalisés par nos différentes équipes de jeunes prouvent que nous sommes sur la bonne voie en matière de formation», s'est réjoui le président de l'ESA, Amine Benmoussa dans une déclaration à l'APS. «A l'ESA, on accorde un intérêt particulier à la formation. Le parcours réalisés par nos "jeunôts" cette saison nous stimulent davantage pour redoubler les efforts afin de réussir encore mieux à l'avenir», a-t-il poursuivi. Les résultats acquis par les équipes jeunes de l'ESA font certainement oublier aux dirigeants et fans de cette équipe les déboires de l'équipe première qui a conservé in extremis sa place en Division d'Excellence. Elle n'a d'ailleurs eu son salut qu'à un meilleur goal-average. Mais à l'ESA, l'on table plutôt sur cette nouvelle génération de jeunes handballeurs qui constituent, selon le président du club, l'avenir de cette formation qui rêve de devenir l'un des cadors du jeu à sept algérien grâce notamment à ses jeunes loups plus que jamais déterminés à se frayer un chemin vers la gloire.

APS

ORAN : La relance de l'athlétisme freinée par le manque de moyens

La Ligue oranaise d'athlétisme tente tant bien que mal de relancer la discipline dans la capitale de l'Ouest du pays sauf qu'elle fait face à d'énormes problèmes d'ordre matériel en particulier, déplore son président.

Selon Brahim Amour, un spécialiste en la matière vu son passé riche dans cette discipline en tant qu'athlète d'abord puis technicien, son instance s'active depuis quelques années pour redorer le blason terni de l'athlétisme oranaise malgré les nombreux aléas auxquels elle fait face.

Il a notamment cité ce pertinent problème de manque de moyens qui se traduit par un matériel obsolète toujours utilisé dans les compétitions organisées par la Ligue oranaise.

«C'est vraiment regrettable de recourir à chaque fois à du matériel ancien, vu qu'on n'a pas les moyens de se procurer de nouveaux outils de travail nécessaires pour l'organisation des différentes compétitions», a-t-il expliqué.

Même les athlètes ayant pris part par exemple au dernier championnat régional déroulé au complexe les «Castors» se sont plaints de cette situation qui constitue un véritable obstacle pour l'amélioration de

leurs résultats. Et si la Ligue locale continue de se heurter à cet aléa, c'est parce qu'elle est incapable de se doter de nouveaux matériels vu son budget «limité», a encore regretté son premier responsable. «Les subventions dont on bénéficie chaque saison nous permettent à peine d'assurer le fonctionnement de notre instance et d'honorer nos engagements en matière d'organisation des compétitions», a-t-il expliqué.

Tirer profit des JM-2021

Pour une structure qui compte pas moins de 22 clubs affiliés, l'on aurait espéré bénéficier de plus de considération, a souhaité le responsable qui table désormais sur la 19e édition des Jeux méditerranéens, prévue en 2021 à Oran, pour régler une bonne fois pour toute le problème de la vétusté du matériel.

«La tenue à Oran des Jeux méditerranéens aura certainement un impact positif sur l'athlétisme oranaise. On devrait notamment profiter



du matériel flambant neuf qui sera utilisé dans l'organisation des différentes épreuves de la discipline et aussi des nouvelles infrastructures en voie de réalisation ou de réhabilitation à Oran», s'est d'ores et déjà réjoui Brahim Amour. Le stade d'athlétisme de 4.000 places est l'une des précieuses infrastructures que compte le complexe sportif en cours de réalisation dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran), composé également d'un stade de football de 40.000 places, d'une salle omni-

sports de 7.000 places et d'un centre nautique de quatre bassins.

«Il est clair qu'une telle infrastructure va nous motiver davantage pour réaliser notre programme basé notamment sur la promotion de la discipline parmi les jeunes, étant donné qu'on table sur l'affiliation d'un maximum de nouveaux adeptes après le rendez-vous méditerranéen qui constitue un nouveau départ pour l'athlétisme dans la région», a conclu le président de la Ligue oranaise.

FÉDÉRATION DE BOXE:

Nehassia : «Je suis le président légitime, le bureau fédéral doit accepter ma réhabilitation»

Le président de la Fédération algérienne de boxe (FAB), Abdelmajid Nehassia, a appelé hier les membres du bureau exécutif à accepter la décision du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) portant sa réhabilitation en tant que président légitime de l'instance fédérale.

«Après avoir reçu la décision portant ma réhabilitation en tant que président légitime de la FAB, le MJS a délégué un représentant, en l'occurrence Abdelmalek Yaker, pour notifier cette décision au président par intérim, Mourad Ouhib, qui n'a plus le pouvoir de signature depuis dimanche dernier à minuit. La passation de consignes se fera mercredi prochain», a déclaré Nehassia lors d'une conférence de presse animée au Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), en présence de l'ex-patron de la FAB, Nabil Sadi. Après avoir rappelé la genèse de la crise, depuis son élection à la tête de l'instance fédérale en mars 2017, Nehassia a tiré à boulets rouges sur l'actuel bureau fédéral, à sa tête Mourad Ouhib, qui était «dès le départ contre mon élection à la tête de la FAB». «Mourad Ouhib a toujours bloqué mes décisions avec la complicité de l'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali. Les membres du bureau fédéral sont la source de tous les problèmes de la boxe algérienne, ce sont des chasseurs de pr mes qui ont fait de la fédération leur registre de commerce. J'étais victime du conflit qui a opposé l'ex-ministre au président du Comité olympique et sportif algérien (COA)», a-t-

il dit. A cet effet, le président de la FAB a présenté des documents «prouvant» l'implication de quelques membres «dont l'ex-président, Abdeslam Draa et le vice-président, Mourad Ouhib dans des affaires de détournement de deniers publics».

«J'ai en ma possession 14 dossiers qui prouvent l'implication de Draa et Ouhib dans des affaires de détournement et même de vol. J'ai géré la fédération pour une durée de deux mois seulement et je suis prêt à affronter ces personnes avec des preuves concrètes. Maintenant que j'ai été réhabilité, celui qui veut travailler avec moi sera le bienvenu, les autres auront à s'expliquer devant la justice», a averti Nehassia.

Président déchu de la FAB, Nehassia a été officiellement réhabilité par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, qui a procédé également à l'annulation de la suspension temporaire prononcée à son encontre suite à la demande formulée par l'intéressé ainsi que par le verdict du Tribunal algérien de règlement des litiges sportifs (TARLS) et du tribunal administratif.

→Courage←

«Je salue la décision courageuse prise par l'actuel ministre qui a appliqué à la lettre les verdicts du TARLS et du tribunal administratif de Bir Mourad Raïs, au même titre que pour les autres présidents de fédération et membres fédéraux, déclarés inéligibles par l'ex-ministre Ould Ali», a réagi de son côté Nabil Sadi, lui-même tou-

ché par cette sanction.

Elu le 4 mars 2017 à la tête de la FAB pour le mandat olympique 2017-2020 en remplacement de Nabil Sadi, Nehassia avait été d'abord suspendu par le MJS pour «mauvaise gestion» avant d'être déchu de son poste par les membres de l'Assemblée générale, réunis en session extraordinaire le 15 juillet 2017. Une assemblée électorale avait alors été organisée le 1er août de la même année, portant Abdeslam Draa à la tête de la FAB.

Mais suite au verdict du TARLS, Nehassia a été rétabli dans ses droits en tant que président «légitime» de l'instance fédérale. L'intéressé a eu cependant du mal à le faire exécuter suite à l'appel introduit par Abdeslam Draa, finalement débouté par la justice. Depuis le 26 octobre 2018, date de la fin de mission de Draa, la FAB a vécu une situation de blocage et un vice-président, à savoir Mourad Ouhib, a occupé le poste de président par intérim jusqu'à avant-hier dimanche à minuit.

Depuis octobre dernier, deux assemblées électorales ont été reportées (17 novembre et 29 décembre 2018), sur injonction de l'Association internationale de boxe (AIBA) qui a demandé des explications sur les motifs du rejet des dossiers de candidatures de Nabil Sadi et Fazil Ferhat, réhabilités eux aussi par le MJS. Conséquence de cette situation, l'Algérie a perdu sa représentativité au sein du Comité exécutif de l'AIBA.

APS

PREMIER LEAGUE ANGLAISE DE FOOTBALL:

Manchester City :

Mahrez : «Je suis très heureux ici, je n'irai nulle part»

L'ailier international algérien de Manchester City Riyad Mahrez a écarté l'idée de quitter son club, fraîchement auréolé de son titre de champion d'Angleterre de football, en dépit d'un faible temps de jeu.

«Je suis très heureux ici. Je n'irai nulle part. Je refuse de partir parce que je ne joue pas. Cela fait partie du jeu. Je dois être fort.

Cela fait partie de ma personnalité, je ne me cache jamais des choses», a affirmé Mahrez, cité lundi soir par le site Manchester Evening News.

Mahrez (28 ans) s'est adjugé le titre de champion d'Angleterre pour la deuxième fois de sa carrière, après celui remporté en 2016 sous les couleurs de Leicester City.

Dimanche sur la pelouse de Brighton & Hove Albion (4-1), l'ancien havrais a signé un retour gagnant dans le onze de départ en marquant un but et distillant une passe décisive.

Man City a terminé en tête avec 98 points, devançant d'une longueur Liverpool.

Il s'agit du sixième titre pour les «Cityzens» après 1937, 1968, 2012, 2014 et 2018.

L'Algérien avait rejoint le club mancunien l'été dernier pour un contrat de cinq ans contre un chèque de 68 millions d'euros.

Il compte 27 apparitions en championnat dont 14 titularisations avec, à la clé, un bilan de 12 buts et 12 passes décisives, toutes compétitions confondues.

Le N.7 de l'équipe nationale a l'occasion de remporter le triplé avec Manchester City qui affrontera samedi prochain Watford en finale de la Coupe d'Angleterre au stade de Wembley.



FOOTBALL/ FRANCE:

Youcef Atal enflamme le mercato européen

L'international algérien Youcef Atal est en train d'enflammer le mercato de la Ligue 1 française et des autres ligues européennes, malgré le refus de son transfert réitéré par les responsables de son club l'OGC Nice.

Le latéral algérien (22 ans) a été une des grandes surprises de la saison 2018/2019, d'où l'intérêt du Paris Saint-Germain (PSG) à vouloir, coûte que coûte, l'avoir dans ses rangs, notamment depuis le grand match qu'il avait livré au Parc des Princes.

Depuis, le joueur algérien est convoité par un nombre de clubs de la Ligue 1 française, de la Liga espagnole, de Premier League ou de la Serie A italienne.

Selon des indiscretions rapportées par la presse sportive, les responsables du PSG auraient déjà rencontré l'entourage du joueur et «veulent aller plus vite que la concurrence». Le



magazine France Football a listé l'international, dont la force est également sa polyvalence, parmi les joueurs dont la cote a explosé cette saison. Le magazine a estimé qu'il «a frappé les esprits des décideurs du PSG», lesquels «ont du coup accéléré sur ce dossier vu leurs besoins à ce poste (Meunier va partir et Dani Alves ne peut assurer la saison avec le seul Dagba comme alternative)». Pour la même publication, Paris «doit

faire vite» sur ce dossier car «le profil d'Atal, percutant, fiable et en pleine ascension, a de quoi attirer l'œil». Selon la presse spécialisée française, les clubs intéressés par Youcef Atal sont l'Atlético de Madrid, Chelsea, l'Inter Milan, Naples (qui compte vendre au moins Hysaj), lesquels ont, eux aussi, discuté de visu avec l'entourage du joueur.

L'entraîneur de l'OGC Nice (Ligue 1), Patrick Vieira, avait déclaré récemment que le latéral

algérien n'était pas à vendre, mentionnant qu'il fait partie des «très bons joueurs» du championnat français.

Interrogé sur la possibilité de voir Atal évoluer dans un autre club, le technicien niçois a été catégorique : «Je ne me pose même pas la question parce que nous ne sommes pas vendeurs», soulignant que «les clubs ne vont pas appeler le président seulement parce qu'il a marqué trois buts contre Guingamp».

Avant d'atterrir en France, Youcef Atal a porté les couleurs de nombreux clubs (toutes catégories confondues), entre autres la JS Kabylie et Paradou AC (2014-2017) avant de rejoindre le club belge de Courtrai.

En sélection nationale, le latéral droit est devenu l'un des hommes forts de l'équipe et sur lequel comptera le sélectionneur national, Djamel Belmadi, lors de la CAN-2019 en Egypte.

BULGARIE :

Krasimir Balakov nouveau sélectionneur national

La Fédération bulgare de football (BFU) a annoncé mardi avoir nommé à la tête de la sélection nationale (seniors) son ancien milieu vedette, Krasimir Balakov, en remplacement de Petar Hubchev.

Balakov (53 ans) a fait partie de l'équipe qui avait atteint les demi-finales de la Coupe du monde 1994 aux Etats-Unis.

En club, il a joué pour le Sporting Portugal, le VfB Stuttgart et Plauen avant de se tourner vers le métier d'entraîneur. Il remplace en sélection son ancien coéquipier, Petar Hubchev, qui était en poste depuis fin 2016, et que certains médias locaux annoncent déjà

au club Levski Sofia, où il devrait occuper incessamment de nouvelles fonctions. «Nous ferons les efforts nécessaires pour nous qualifier à l'Euro-2020. Mais nous ne sommes pas des magiciens», a déclaré Balakov. La Bulgarie occupe actuellement la deuxième place dans le groupe A des qualifications pour l'Euro-2020, après des nuls contre le Monténégro et le Kosovo. Les Bulgares se déplaceront en République tchèque le 7 juin et accueilleront le Kosovo le 10 juin.

Le contrat de Balakov, qui débutera le 1er juin, court jusqu'à la fin des qualifications au Mondial-2022, en novembre 2021.

CAN-2019:

Vers le retour en sélection du Nigérian John Obi Mikel

Le milieu de terrain nigérian d'Angleterre de Middlesbrough, John Obi Mikel pourrait faire un retour en sélection pour la phase finale de la 32e édition de la Coupe d'Afrique des nations de football en Egypte, du 21 juin au 19 juillet, a annoncé lundi un membre



de l'encadrement des Super Eagles. «Mikel s'est entretenu avec le coach (Gernot) Rohr en Angleterre et lui a confirmé qu'il sera opérationnel pour la Coupe (d'Afrique) des Nations en Egypte», a déclaré lundi un officiel de la sélection nigérienne, à propos de l'ancien joueur de Chelsea, de retour cette année en Angleterre, à Middlesbrough, après deux ans à Tianjin Teda en Chine.

Obi Mikel, 32 ans (85 sélections), n'a plus porté le maillot des Super Eagles depuis le Mondial-2018 l'été dernier en Russie.

Le Nigeria fait son retour en phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, après avoir manqué la qualification lors des deux précédentes éditions.

Lors du rendez-vous d'Egypte, le Nigeria évoluera dans le groupe B aux côtés du Burundi, Madagascar et Guinée. Les Super Eagles entameront le tournoi le 22 juin à Alexandrie contre le Burundi dont ça sera le baptême de feu, avant d'enchaîner contre la Guinée (27 juin) et terminer face à Madagascar le 30 juin.

TOGO:

Le Français Claude Le Roy toujours sélectionneur

Le sélectionneur français du Togo Claude Le Roy, restera à son poste, en prévision des futures échéances internationales, a annoncé mardi la radio privée locale, Taxi FM, citant le président de la fédération togolaise de football (FTF).

Depuis l'élimination du Togo de la Coupe d'Afrique des Nations-2019, la Fédération togolaise de football était restée muette sur la situation contractuelle de Claude Le Roy, mais elle a enfin levé un coin du voile par une déclaration de son président.

«Tant que la fédération n'a pas lancé un appel à candidature pour le poste d'un sélectionneur, cela veut dire tout simplement que Claude Le Roy est et demeure le sélectionneur national», a déclaré Guy Akpovy, ajoutant que l'instance qu'il dirige «compte sur le technicien français pour les futures échéances».

Après la sortie prématurée des Eperviers de la qualification à la 32e édition de la CAN, prévue en Egypte du 21 juin au 19 juillet prochains, de nombreuses voix se sont élevées contre le maintien du technicien français à la tête de la sélection.

Par contre, l'intéressé avait expliqué à plusieurs reprises qu'il ne «décidait pas de son avenir», tout en souhaitant «effacer la tâche de Cotonou».

Lors des éliminatoires de la CAN-2019, le Togo avait terminé cette phase de six journées en 4e et dernière position, avec 5 points, devancé à la différence de buts par la Gambie (5 pts ex aequo), le Bénin (2e, 10 pts) et l'Algérie (ire, 11 pts).

Les Eperviers avaient le devoir de battre le Bénin à Cotonou, lors de la dernière journée pour espérer se qualifier, match qu'ils ont perdu (2-1).

KENYA :

Le sélectionneur Migné dévoile une liste élargie de 30 joueurs

Sébastien Migné, le sélectionneur français de l'équipe kenyane de football, l'un des adversaires de l'Algérie à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet), a dévoilé une liste élargie de 30 joueurs en vue du rendez-vous continental.

Le groupe retenu est pratiquement le même qui a pris part à la phase de qualifications, précise la fédération kenyane (FKF) sur son site officiel.

L'ailier Ayub Timbe (Beijing Renhe/Chine) a également été convoqué après s'être blessé lors du dernier match de qualification contre le Ghana.

Les «Harambee Stars» se rendront à Paris le 31 mai pour un stage de 19 jours prévu au centre d'entraînement de l'équipe de France de Rugby à Marcoussis, au cours duquel deux matchs seront au menu : le 7 juin face à Madagascar et le 15 juin face à la Gambie.

Le Kenya, qui effectue son retour sur la scène continentale après 15 ans d'absence, entrera en lice à la CAN-2019 le 23 juin face à l'Algérie, avant de défier la Tanzanie le 27 juin, puis le Sénégal le 1er juillet.

Liste élargie des 32 joueurs :

Gardiens de but : Patrick Matasi, Farouk Shikalo, John Oyemba, Brian Wire

Défenseurs : David Owino, Brian Mandela, Musa Mohammed, Bernard Ochieng, Joseph Okumu, Joash Onyango, Eric Ouma, Aboud Omar, Philémon Otieno

Milieux : Victor Wanyama, Ismael Gonzalez, Athony Akumu, Dennis Odhiambo, Johanna Omollo, Francis Kahata, Paul Were, Eric Johanna, Clifton Miheso, Ovella Ochieng, Ayub Timbe

Attaquants : Michael Olunga, Masoud Juma, Christopher Mbamba, John Avire, Allan Wanga, Whyhonne Isuzu.

CAN-2019: Pour le Kényan Wanyama, son équipe jouera dans un groupe «très difficile»

Le milieu de terrain de la sélection kenyane de football, Victor Wanyama, a reconnu que son équipe aura la tâche «très difficile» dans le groupe C de la 32e Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019), avec notamment l'Algérie et le Sénégal, mais qu'avec «beaucoup de travail», les «Harambee stars» espèrent réussir un bon résultat.

«Je pense que c'est un groupe très difficile. Il n'y a aucune équipe à sous-estimer.

Vous savez que pour réussir lors de la Coupe d'Afrique des nations, il faut être une bonne équipe», a indiqué Wanyama dans une interview accordée au média anglais Voice.

Pour le milieu de terrain de Tottenham, les «Harambee stars» ne se sont pas fixé d'objectif : «Nous sommes dans un groupe difficile et nous espérons pouvoir réussir avec beaucoup de travail. Honnêtement, nous n'avons pas d'objectif. Nous devons juste travailler dur, jouer match par match et nous assurer de pouvoir récolter des points». Élément clé de l'effectif kényan, Victor Wanyama sera l'un des joueurs à suivre lors de la CAN-2019, prévue du 21 juin au 19 juillet en Egypte. Avant de rejoindre le «Pays des Pharaons», il jouera la finale de la Ligue des champions avec les Spurs, le 1er juin à Madrid contre Liverpool de l'international sénégalais Sadio Mané qu'il affrontera en phase de poules de la CAN. La sélection kenyane débutera sa campagne en Egypte contre l'Algérie, le 23 juin, avant d'enchaîner devant la Tanzanie, l'autre équipe du groupe C, le 27 du même mois et de finir face au Sénégal, le 1er juillet.

FOOTBALL / COUPE D'ALGÉRIE:

Bernaoui : «Nous espérons que la finale se jouera après le Ramadhan»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, a souhaité lundi à Alger que la finale de la Coupe d'Algérie de football entre le CR Belouizdad et la JSM Béjaïa se joue après le mois de Ramadhan pour une meilleure organisation.

«J'espère que la finale de la Coupe d'Algérie soit programmée après le Ramadhan pour qu'elle puisse se dérouler pendant la journée et non en nocturne», a expliqué le ministre en marge d'une visite d'inspection à Sidi-Fredj (Alger), en prévision de la saison estivale.

«La date de cette finale sera fixée durant les tout prochains jours et sa domiciliation ne pose aucun problème, car l'Algérie possède plusieurs grands stades capables les uns comme



les autres d'accueillir cet évènement», a poursuivi Bernaoui en préconisant que le choix du terrain se fasse de manière à «arranger» les deux antagonistes. Selon certaines indiscrétions, la

finale de cette 55e édition de Coupe d'Algérie pourrait se tenir le 8 juin au stade Mustapha-Tchaker de Blida, mais pour l'instant, aucune source officielle n'a confirmé l'information.

LIGUE 1:

Le DRB Tadjenanet sanctionné d'un match à huis clos (LFP)

Le DRB Tadjenanet a écopé d'un match à huis clos et 200.000 DA d'amende pour «utilisation de fumigènes et jet de projectiles» lors de sa rencontre à domicile samedi face au MC Oran (1-1), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi. Avec cette sanction (3e infraction), le DRBT, qui lutte pour son maintien, disputera son prochain match à Tadjenanet contre le CS Constantine comptant pour la 29e journée sans la présence de son public.

Le joueur du DRBT, Aïb Mohamed, exclu pour cumul de cartons, est sanctionné pour sa part d'un match de suspension tout comme le joueur du MC Oran, Heriat Hamza. Le

milieu de terrain de l'USM Alger, Raouf Benguit, a été également sanctionné d'un match de suspension pour contestation de décision lors de la rencontre remportée contre l'Olympique Médéa (3-1), samedi soir au stade Omar-Hamadi (Alger) pour le compte de la 27e journée de Ligue 1.

Le joueur, qui manquera le match choc contre la JS Kabylie prévu jeudi au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou, devra en outre s'acquitter d'une amende de 30.000 DA. De son côté, l'entraîneur-adjoint du CR Belouizdad, Lotfi Amrouche, est condamné à un match d'interdiction de banc plus 30.000 DA d'amende pour «contesta-

tion de décision» lors de la rencontre contre le CA Bordj Bou Arreridj (0-0).

Le CRB devra aussi payer deux amendes de 60.000 et 40.000 DA pour «utilisation de fumigènes» des supporters et «comportement incorrecte de l'équipe».

Le CABBA devra lui aussi s'acquitter de deux amendes : 30.000 DA pour «utilisation de fumigènes» et 100.000 DA pour «présence de personnel dans le couloir du vestiaire».

La Commission de discipline de la LFP, réunie lundi, a d'autre part convoqué pour la séance du 16 mai le joueur de l'US Biskra Sioued Mohamed Assil pour «violation des règles antidopage». Il a écopé d'une

suspension provisoire à compter de ce lundi. Sont aussi convoqués le manager du WA Tlemcen, Youcef Berrahal, qui est suspendu jusqu'à son audition pour ses déclarations aux médias ainsi que le président de l'ES Mostaganem, Benchini Charef, pour le même motif.

Enfin, la commission a sommé le MO Béjaïa de rembourser les frais représentant les dégâts occasionnés au bus du Paradou AC et payer trois amendes de 100.000 DA pour «utilisation de fumigènes et jet de projectiles sur le terrain», 50.000 DA pour «mauvaise organisation» et 100.000 DA pour «présence de personnel dans le tunnel menant à l'accès du terrain de jeu».

LIGUE 1 (28E JOURNÉE) :

5 matchs sur huit en nocturne (LFP)

Cinq matchs sur huit, au programme de la 28e journée du championnat de Ligue 1 de football prévue jeudi prochain, se joueront en nocturne, selon le programme dévoilé lundi par la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Trois rencontres débuteront à 16h00 : AS Ain M'vila - DRB Tadjenanet, Olympique Médéa - NA Hussein Dey, et CR Belouizdad - JS Saoura.

Concernant ce dernier match, l'instance dirigeante de la compétition a précisé que «sa programmation en nocturne est sujette à une demande du CRB dans les prochaines 48 heures». Rappelons que la LFP a décidé de programmer les cinq dernières journées de Ligue 1 le même jour dans l'ob-

jectif de faire respecter l'éthique sportive.

Programme des rencontres (Jeudi 16 mai) :

AS Ain M'vila - DRB Tadjenanet (16h00)
Olympique Médéa - NA Hussein Dey (16h00)
CR Belouizdad - JS Saoura (16h00)
JS Kabylie - USM Alger (22h30)
MC Oran - CS Constantine (22h30)
ES Sétif - CA Bordj Bou Arreridj (22h30)
MC Alger - MO Bejaïa (22h30)
Paradou AC - USM Bel Abbès (22h30)

NB : Les matches de la catégorie des Réserves sont fixés à 16h00.

CAN-2019 (PRÉPARATION):

2 matchs amicaux au programme du Nigeria avant le tournoi

La sélection nationale du Nigeria jouera deux matchs amicaux d'application, contre le Zimbabwe et le Sénégal, en prévision de sa participation à la 32e édition de la Coupe d'Afrique des Nations qui aura lieu en Egypte entre le 21 juin et le 19 juillet prochains, rapporte mardi la presse locale, citant le site officiel de la fédération nigériane de football (NFF).

Le premier match contre le

Zimbabwe aura lieu le 8 juin et le deuxième contre le Sénégal le 17 juin.

Par ailleurs, le directeur de la communication de la NFF a démenti la programmation d'un match amical contre le Maroc en France qui n'a jamais été à l'ordre du jour de la fédération.

« Nous avons finalisé notre programme de préparation jusqu'à la Coupe d'Afrique des Nations. Nous

l'avons déjà rendu public.

Bien avant et le match amical contre le Maroc en France n'est pas à l'ordre du jour», a précisé la même source sur le site officiel de l'instance.

Le Nigeria évoluera à Alexandrie dans le groupe B et affrontera, tour à tour, le Burundi (22 juin), la Guinée (27 juin) et enfin Madagascar, le 30 juin.

L'ARBITRE DE LA FINALE A ÉTÉ DÉSIGNÉ

L'arbitre slovène Damir Skomina a été désigné pour diriger la finale de Ligue des Champions entre Liverpool et Tottenham, le samedi 1er juin, au stade Wanda Metropolitano de l'Atletico Madrid. L'homme au sifflet, qui a arbitré la finale de la Ligue Europa 2017 et la Supercoupe de l'UEFA 2012, a notamment officié lors du huitième de finale retour entre le Paris Saint-Germain et Manchester United (1-3), le 6 mars dernier.



PULISIC AIME DÉJÀ N'GOLO KANTÉ

Avant de rejoindre officiellement Chelsea lors du mercato estival, l'ailier de Dortmund Christian Pulisic a confié son impatience de jouer avec les Blues.

Auteur d'une saison aboutie avec le Borussia Dortmund, le milieu offensif américain Christian Pulisic va s'envoler pour l'Angleterre et Chelsea à la fin de la saison. Le jeune joueur a déjà hâte d'évoluer sous ses nouvelles couleurs.

L'arrivée de Christian Pulisic à Chelsea sera le seul transfert des Blues avant l'été 2020. Acheté cet hiver à Dortmund, l'Américain s'est exprimé sur le site du club avant son arrivée. Il a confié être très excité à l'idée d'évoluer aux côtés de plusieurs joueurs : « Il y a énormément de très bons joueurs ici. Je suis très impatient de jouer avec N'Golo Kanté et de le rencontrer. C'est un joueur que j'adore. Ils ont de très bons joueurs en défense comme Luiz et Rudiger. Ça va être super d'avoir ces grands joueurs à mes côtés ».

Hazard au Real, il ne manque que la date

Le Real Madrid et Chelsea annonceront officiellement le transfert d'Eden Hazard après la finale de l'Europa League, que les Blues disputeront contre Arsenal, le 29 mai prochain.

C'est un secret de polichinelle depuis plusieurs mois : Eden Hazard sera madrilène la saison prochaine. Depuis plusieurs semaines, seule la date (et le montant exact) reste inconnue au grand nombre. Les supporters des Blues se sont résignés à sa perte tandis que les Madrilistas attendent avec excitation le fameux Comunicado Oficial émanant du site officiel du Real Madrid.

Selon l'Équipe, l'opération sera officialisée après la finale de l'Europa League et le montant tournera autour des 100 millions d'euros. Ce week-end, après le dernier match de Premier League, le Belge a par ailleurs lui-même confié qu'il s'exprimerait et rendrait public sa décision après sa finale européenne. Quant à son entraîneur, Maurizio Sarri, il a déjà reconnu à demi-mot le départ de son meilleur joueur cet été. À tout juste 28 ans, Eden Hazard pratique son meilleur football et fait assurément partie des meilleurs joueurs du monde. En ne déboursant qu'environ 100 millions d'euros pour le Belge, les Merengues réalisent, avant même son ouverture, le meilleur coup de mercato estival pour un joueur évalué à 150 millions d'euros sur le portail de Transfermarkt. Finalement, la patience des dirigeants madrilènes a été récompensée.

GRIEZMANN L'HEURE DE VÉRITÉ A SONNÉ

D'après la chaîne de télévision espagnole Cadena SER, une réunion entre l'Atletico Madrid et Antoine Griezmann aura lieu aujourd'hui. Le club madrilène veut connaître les intentions réelles de son joueur concernant son avenir. L'Atletico veut être fixé sur l'avenir de Griezmann. Le club madrilène a organisé une rencontre aujourd'hui avec l'international français pour avoir une réponse définitive pour planifier la saison prochaine. En cas de départ au FC Barcelone, l'Atletico n'aurait pas d'autre choix que d'accéder à la requête de son joueur puisqu'en cas de paiement de clause libératoire, un club n'a pas son mot à dire dans la décision du joueur. Le 1er juillet prochain, la clause libératoire d'Antoine Griezmann passera de 200 millions d'euros à 120 millions d'euros, une somme que les dirigeants blaugrana sont disposés à régler. Selon le journaliste espagnol Manu Carreño, l'Atletico est résolu à voir partir son joueur au FC Barcelone. Réponse définitive cet après-midi.



EVRA SE PAYE VIOLEMMENT SANCHEZ

Patrice Evra a commenté la saison très compliquée connue par Alexis Sanchez (30 ans). Il pense que le Chilien ne se préoccupe que de l'argent. "Certains joueurs ne viennent que pour l'argent. Je n'ai pas peur de le dire. Je n'ai rien contre lui, mais Sanchez, quand j'ai vu son contrat, je me suis dit que l'histoire de Manchester United s'était écroulée, a déclaré le français lors d'un entretien accordé à Sky Sports. Il avait Manchester City, qui lui offrait moins d'argent mais un meilleur football que United. J'en suis désolé, mais City joue un meilleur football et Guardiola l'aurait fait progresser. Alors, joue un meilleur football et l'argent va venir. Je veux quelle est la vraie raison qui l'a poussé à choisir United ? Je veux savoir. Ne me dites pas qu'il aimait Manchester United lorsqu'il était enfant. C'est pour l'argent ou pour être le n° 1, prendre le n° 7 et être la star."

BALE PRÊTÉ À TOTTENHAM ?

L'avenir de Gareth Bale ne s'écrit plus du côté du Real Madrid, c'est une évidence et le Gallois en a reçu la confirmation par Zinedine Zidane lui-même. Comme il a subi le fait de ne plus être dans le groupe... Toujours est-il que les portes de sortie ne sont pas légion. Selon The Sun, l'une d'elle pourrait prendre la forme d'un prêt payant à... Tottenham, son ancien club. Les Spurs devaient alors s'acquitter de 11,5 millions d'euros pour l'avoir une saison et le Real aurait également l'opportunité d'économiser son énorme salaire pour mieux recruter.

